Faut-il intervenir dans la langue des médias?

Actes du colloque tenu à l'occasion du 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada

Montréal
25 avril 1985

FAUT-IL INTERVENIR DANS LA LANGUE DES MÉDIAS?

Faut-il intervenir dans la langue des médias?

Actes du colloque tenu à l'occasion du 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada

Montréal
25 avril 1985

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le Comité de linguistique
de la Société Radio-Canada

Cette édition a été produite par
le Service des communications du
Conseil de la langue française

Dépôt légal - 1er trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-12890-7

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 9

I **Présentation du thème du colloque**
Par Robert Dubuc, chef du Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada à Montréal 13

II **Communications**

La langue des médias, témoin ou guide de la langue d'usage
Par Jean-Claude Corbeil, secrétaire général du CIRELFA 17

L'intervention linguistique dans les médias est-elle un obstacle à la vitalité de la langue?
Par Michel Plourde, président du Conseil de la langue française 25

Dans quelle mesure la langue des médias au Canada peut-elle s'écarter du français de Paris?
Par Denise Bombardier, communicatrice 49

III **Table ronde : Faut-il intervenir dans la langue des médias?**

Madeleine Sauvé
Grammairienne, Université de Montréal 59

Pierre Auger
Directeur de la terminologie, O.L.F. 65

Philippe Barbaud
Linguiste, Université du Québec à Montréal 69

D'Iberville Fortier
Commissaire aux langues officielles, Ottawa 79

Wilfrid Lemoine
Communicateur 87

IV **Interventions**

Henri Bergeron, Société Radio-Canada 95

André Khordoc, Service de traduction, Société Radio-Canada, Ottawa 97

AVANT-PROPOS

Avant-propos

La présente brochure réunit les textes des communications et des principales interventions au colloque, tenu le 25 avril 1985, pour souligner le 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada.

L'occasion était bonne pour inviter des représentants de la collectivité francophone à réfléchir sur l'intervention dans la langue des médias. Les textes qui suivent sont le fruit de cette réflexion. On y trouvera, sous divers éclairages, une justification de l'intervention ainsi qu'une analyse serrée des modalités selon lesquelles elle peut s'exercer. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité, pour les entreprises de médias, de se donner une politique linguistique.

Les responsables des médias trouveront dans ces pages les éléments d'une politique linguistique éclairée, source de dynamisme pour la communication et d'enrichissement culturel pour la communauté.

Nous désirons remercier le Conseil de la langue française d'avoir accepté de publier les actes de cette journée. Nous nous en voudrions aussi de ne pas mentionner le patient travail de Pauline Daigneault, qui a colligé les textes et assuré la supervision du manuscrit, et de Ginette Clément, qui a dactylographié les textes.

Avant-propos

La présente brochure réunit les textes des communications et des principales interventions au colloque, tenu le 25 avril 1985, pour souligner le 25e anniversaire des publications du Comité de linguistique de la Société Radio-Canada.

L'occasion était bonne pour inviter des représentants de la collectivité francophone à réfléchir sur l'intervention dans la langue des médias. Les textes qui suivent sont le fruit de cette réflexion. On y trouvera, sous divers éclairages, une justification de l'intervention ainsi qu'une analyse serrée des modalités selon lesquelles elle peut s'exercer. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité, pour les entreprises de médias, de se donner une politique linguistique.

Les responsables des médias trouveront dans ces pages les éléments d'une politique linguistique éclairée, source de dynamisme pour la communication et d'enrichissement culturel pour la communauté.

Nous désirons remercier le Conseil de la langue française d'avoir accepté de publier les actes de cette journée. Nous nous en voudrions aussi de ne pas mentionner le patient travail de Pauline Daigneault, qui a colligé les textes et assuré la supervision du manuscrit, et de Ginette Clément, qui a dactylographié les textes.

PRÉSENTATION DU THÈME DU COLLOQUE

L'enjeu de l'intervention dans la langue des médias

ROBERT DUBUC

Chef du Service de linguistique et de traduction de Radio-Canada à Montréal

La parole, c'est-à-dire l'expression articulée de la pensée par les mots, est l'élément capital du langage. C'est le langage individualisé, incarné, mis en situation. En choisissant comme slogan de notre colloque "la parole est à nous", les organisateurs ont voulu souligner la nécessité de s'approprier le langage pour en faire une parole efficace.

L'intervention linguistique, comme nous l'avons pratiquée à Radio-Canada, tendait essentiellement vers un accroissement de la compétence linguistique des communicateurs et autres agents de l'entreprise. Nous avons voulu éviter l'écueil de l'aliénation engendrée par la culpabilisation ou la dévalorisation du parleur. Nous avons voulu que chacun puisse s'identifier au français en l'apprivoisant de mieux en mieux. À l'égard de la langue, c'est l'incompétence qui devient facteur d'aliénation. Seul celui qui ignore les mécanismes de fonctionnement de sa langue la ressent comme une source de contrainte. Savoir sa langue délivre.

Notre civilisation est un produit de parole, tant orale qu'écrite. L'avènement des médias picturaux : cinéma, télévision, vidéo, bande dessinée, risque de faire basculer

l'équilibre fragile établi par la verbalisation entre l'instinctif et le rationnel. L'image provoque, mais n'approfondit rien. C'est la parole qui structure l'expérience, permet au sujet de se distancer pour l'intégrer, la digérer et en faire un acquis.

On a un peu perdu de vue le rôle civilisateur essentiel de la parole quand s'est mis à souffler le vent des techniques de masse. L'image définissant un nouveau langage, les techniques fournissaient de nouveaux moyens. L'effort des artisans des médias a donc beaucoup plus porté sur l'exploration des aspects techniques et des nouvelles possibilités offertes que sur l'articulation du discours d'accompagnement. L'adage mcluhanien "The medium is the message" a supplanté les préceptes du vieux Boileau : "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement". Le phénomène est d'ailleurs universel : la rigueur de l'articulation du discours verbal est en régression partout.

N'y a-t-il pas là de grands risques? Les forces instinctives si allègrement libérées par l'image vont-elles définir un nouvel humanisme ou nous ramener à l'âge des cavernes et à la violence incontrôlée des pulsions? Ne faut-il pas s'inquiéter du fait que ce ne sont plus les idées qui font élire un parti, mais l'image de marque du chef?

Le verbe a été le facteur clé du progrès de l'humanité. Pour continuer à jouer son rôle civilisateur, il doit pouvoir offrir à l'expression par l'image le contrepoint essentiel de son pouvoir de décantation et de digestion des émotions.

Le respect des conventions du langage (morphologie et syntaxe), la recherche de la cohérence des énoncés par l'emploi des termes propres, le refus du "dire n'importe quoi, n'importe comment pourvu qu'on comprenne" sont des gestes de civilisation dont les médias doivent se nourrir s'ils ne veulent pas jouer le rôle de niveleurs de masses.

La parole nous appartiendra à ce prix. Tel semble aussi être l'enjeu de l'intervention dans la langue des médias.

COMMUNICATIONS

La langue des médias, témoin ou guide de la langue d'usage

JEAN-CLAUDE CORBEIL

Secrétaire général du CIRELFA

On pourrait penser que le sujet est aussi vieux que la radio ou la télévision et qu'il n'y a vraiment rien de neuf à dire là-dessus. Mais force nous est aussi de constater, surtout dans les milieux intellectuels, une certaine résistance ou tout au moins un certain agacement à l'égard de cette question de la norme, surtout lorsqu'elle entraîne des exigences ou l'obligation d'une autodiscipline chez les utilisateurs professionnels de la langue, parlée ou écrite. Plutôt que de penser que traiter de ce sujet relève de l'incantation linguistique collective périodique, il serait plus intéressant d'essayer de comprendre pourquoi nous y revenons inlassablement, génération après génération, comme si nous souffrions d'une crise d'urticaire linguistique récurrente. Il y a certainement des raisons à cela, que nous pensons pouvoir ramener à deux, d'une part le fait que la norme linguistique québécoise n'est pas encore aujourd'hui explicitée, d'autre part le fait que le phénomène d'émergence d'une norme au sein d'une communauté linguistique n'est pas décrit, même si le phénomène en soi joue parfaitement bien dans la communauté québécoise. Ce sera là l'objet de la première partie de notre exposé.

De ce point de vue, Radio-Canada, comme tous les autres organismes de radiotélévision, est un facteur d'explicitation de

la norme linguistique, ceci étant dit globalement. Car il nous faudra distinguer diverses situations de communication sur les ondes et faire éclater l'unité de la norme dans, au moins, trois directions.

Enfin, nous dirons quelques mots du rôle attribué à la radio et à la télévision, en général à tous les médias, dans les pays où les langues nationales ne sont pas encore parfaitement standardisées, en nous inspirant de ce qu'on peut observer dans les pays d'Afrique noire. Peut-être que le contraste pourra nous aider à mieux voir de quoi il retourne quand on parle de norme, nous qui partageons avec d'autres la langue la plus normalisée et la plus centralisatrice de toutes les langues européennes, ce qui donne à nos attitudes à l'égard de la norme d'autant plus de liberté que nous savons très bien qu'elle existe.

Traitons d'abord notre urticaire normatif

Premier élément de diagnostic : le malaise provient de ce que la norme du français légitime québécois n'est pas encore décrite, surtout en ce qui concerne la prononciation et le lexique, les deux aspects de la langue immédiatement observables par quiconque qui sait le français nous écoute. Nos seules sources de vérification, en cas de doute, sont des sources françaises françaises, dont l'objectif premier est de décrire la norme du français de France et non toutes celles des autres communautés de langue française. De ce point de vue, la communauté française est parfaitement saine, puisque ce qu'elle considère comme l'usage légitime de sa langue nationale et officielle est parfaitement et totalement décrit dans de nombreux ouvrages, d'une remarquable concordance sur l'essentiel de la question depuis très longtemps. Par contraste, la communauté québécoise est tiraillée entre le refus d'une norme linguistique qui viendrait d'ailleurs et le refus simultané d'un écart linguistique trop grand entre notre usage et celui des autres communautés de langue française, qui compromettrait notre capacité à communiquer avec les autres francophones. Il y a donc nécessité d'un dosage délicat entre le semblable et le différent,

auquel nous nous épuisons individuellement, au coup par coup.

Le remède est relativement simple, même s'il peut paraître à quelques-uns d'une mise au point difficile : nous avons besoin d'instruments de référence où nous trouverions décrit, dans sa totalité, l'usage linguistique légitime québécois, ce qui justifierait sans ambiguïté le droit et la manière d'être d'ici linguistiquement. Nous avons surtout besoin d'un dictionnaire qui fasse autorité et qui remplacerait la multitude des lexiques, glossaires, vocabulaires, dictionnaires qu'il nous faut consulter aujourd'hui et dont les divergences nous plongent dans la plus totale perplexité et la plus inconfortable insécurité. Vaudrait mieux alors ou bien parler français français et envoyer promener nos particularités ou parler "québécois" et envoyer promener tous les autres francophones. C'est pourquoi, maintenant que la question du statut de la langue est réglée par la Charte de la langue française, nous pensons qu'il faut que le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire et sous l'autorité de l'Office de la langue française, prenne les dispositions nécessaires, financières surtout, pour permettre la réalisation du dictionnaire du français québécois. Cet ouvrage est devenu nécessaire pour l'enseignement du français, pour tous ceux qui font un usage professionnel de la langue et pour le grand public en général.

Second élément du diagnostic : il y a du flou dans nos idées au sujet de la norme. À entendre les uns, les comportements linguistiques devraient être libres de toute contrainte ou, point de vue moins angélique, il vaudrait mieux laisser faire les choses par elles-mêmes et ne pas intervenir. À entendre les autres, il n'y aurait pas trente-six manières de parler français et les Québécois devraient, en conséquence, s'aligner sur la norme française. La forme atténuée de cette position consisterait à n'accepter que les variantes correspondant à des réalia particulières, comme la faune, la flore, les institutions politiques et administratives, en somme uniquement ce qui correspond à une notion sans existence en France, ce qui est déjà beaucoup, soit dit en passant.

La réalité sociolinguistique est tout autre. Comme tous les autres comportements sociaux, les comportements linguistiques sont modelés par le groupe et chacun de ses infragroupes, de sorte que, dans n'importe quelle communauté linguistique, il y a autant de normes linguistiques qu'il y a de groupes identifiables de locuteurs. Le phénomène est universel. La norme n'est donc pas une invention des linguistes, mais un phénomène d'ordre sociologique et qui appartient totalement à la théorie des modèles culturels, comme la manière de se vêtir ou de manger. Le linguiste peut, tout au plus, décrire le système de la langue et noter les modes d'utilisation sociale de ses éléments, selon que la communauté les considère comme faisant ou ne faisant pas partie de l'usage admissible. L'existence de plusieurs normes linguistiques dans la même communauté entraîne deux conséquences : d'une part, la concurrence entre elles et l'émergence de l'une d'elles comme norme reconnue comme la meilleure par le groupe lui-même, d'autre part, la nécessité pour chaque locuteur de connaître le mode d'emploi des éléments de la langue, du moins les plus marqués ou les plus caractéristiques d'un usage ou d'une circonstance de communication. Tous les travaux des sociolinguistes confirment ces deux séries de phénomènes.

Le remède à notre embarras normatif est plus complexe. Il faut, sorte de préalable, reconnaître la légitimité de l'existence d'un et de plusieurs modèles linguistiques, sans démagogie, sans considérer que ce soit une sorte de jeu stylistique, sans cultiver le paradoxe. Il faut aussi savoir que les Québécois ont des idées très précises sur la hiérarchie des modèles linguistiques, y compris sur ce qu'ils estiment être correct et qu'en conséquence la norme du français québécois existe bel et bien. Le problème, c'est que cette norme ne se reflète dans aucun manuel de référence et nous revenons ainsi au point précédent.

Mais, en même temps, nous pouvons ainsi faire la transition avec notre second point, c'est-à-dire le rôle de Radio-Canada, en particulier, de tous les organismes de radiotélévision en général, en ce qui concerne la norme.

D'une manière globale, disons que ce rôle est double : expliciter la norme linguistique québécoise, mais aussi en confirmer la légitimité. Ce qui fait que la radio et la télévision sont à la fois les témoins de l'usage québécois, puisque ces institutions sont dans un certain rapport d'identité et de solidarité avec leurs auditeurs, d'où, comme conséquence, l'obligation non seulement de refléter l'usage québécois, mais aussi de respecter la norme linguistique implicite admise par les Québécois; et les guides de l'usage québécois, puisque ce qui se dit sur les ondes sert d'indice à ce qui peut se dire et façonne à la longue la manière de parler des auditeurs sans que chacun s'en rende trop compte.

Il nous faut cependant nuancer notre propos, surtout en tenant compte des différents usages linguistiques qui ont cours dans la communauté québécoise et de leur emploi sur les ondes selon quatre types de situations de communication : la création, la publicité, l'animation et l'information.

La création. Le principe, ici, est simple : la vraisemblance linguistique des personnages mis en scène, donc le recours admissible à la langue populaire quand la situation créée l'exige. La fonction "miroir de l'usage" joue ici à fond, guidée, cependant, par des préoccupations de bienséance, puisqu'on constate que les auteurs de téléromans s'abstiennent des sacres et des mots scatologiques, pourtant abondants, pour ne pas dire prépondérants, dans la réalité. En fait, nous retrouvons ici notre propre thématique littéraire; si nous observons, et regrettons pour notre part, l'abondance des oeuvres passéistes et misérabilistes, nous n'oublions pas non plus le succès d'une série comme "Sous le signe du lion", texte de haute tenue littéraire, qui fut pourtant un grand succès de la télévision d'alors. Le niveau de langue n'a rien à voir avec le succès d'une émission, en ce sens qu'on ne peut pas soutenir que la cote d'écoute augmente avec l'usage de la langue populaire. Manifestement, le fond et l'intérêt dramatique sont seuls ici en cause.

La publicité est une forme de création, mais sans recours

possible au principe de la vraisemblance. Trois règles peuvent guider l'usage de la langue en publicité : l'usage québécois, le sentiment normatif des Québécois et le bon goût. En l'absence d'ouvrages de référence fiables, le créateur peut consulter les spécialistes, qui ne sont pas tous, Dieu merci, des puristes énervés, et les Québécois eux-mêmes, qui ont meilleur goût, en général, que celui qu'on leur prête. En cas de doute, une chose est certaine : on court plus de risque à faire populaire qu'à utiliser une langue de bonne qualité, ou la langue familière admise. Toutes les enquêtes l'ont démontré. En ce qui concerne Radio-Canada, nous notons l'augmentation de la publicité traduite, ce qui nous fait souhaiter que le Service du code publicitaire demeure très vigilant, plus sévère que laxiste. Une interview récente de madame Jaclyne Bruneau, responsable de ce service, publiée récemment dans le bulletin de l'O.L.F. intitulé La francisation en marche, nous fait craindre la diminution de la surveillance de la publicité sur les ondes nationales, pour des raisons de coupure budgétaire. Qu'on coupe les dépenses où on voudra, mais qu'on laisse à la protection de la qualité de la langue les petits moyens dont elle dispose aujourd'hui.

L'animateur d'émission est un funambule sans filet, qui fait un usage spontané de la langue, sans possibilité de se corriger autre que celle de la langue parlée, c'est-à-dire se reprendre, avec ou sans commentaire. Il détermine lui-même son style, élément de sa valeur professionnelle. La langue qu'il utilise peut être de niveau familier ou soutenu, jamais de niveau populaire, sauf dans l'intention de créer des effets, donc selon le bon goût, ou le goût de l'heure, mais à ses risques et périls. La maîtrise parfaite de la langue est une exigence professionnelle fondamentale et Radio-Canada doit maintenir un excellent niveau linguistique chez tous ses animateurs. Ici commencent le devoir pour Radio-Canada, la responsabilité professionnelle pour les animateurs d'être les témoins et les guides d'un usage spontané d'une langue québécoise de qualité, aux oreilles et aux yeux des auditeurs/spectateurs, chaque jour, tout au long de leur vie. En ce sens, la télévision et la radio sont l'un des plus puissants instruments de modelage linguistique.

Enfin, le niveau soutenu de la langue doit être illustré dans les émissions d'information, notamment les bulletins de nouvelles. Cette situation de communication se rapproche beaucoup de la langue écrite, rejoint le journalisme de presse. Aucune négligence n'est admissible, la théorie du miroir n'a rien à voir ici. La norme québécoise, dans sa forme la plus soignée, doit être intégralement respectée. Radio-Canada a le devoir de maintenir ce niveau d'excellence et de fournir aux journalistes, aux annonceurs et aux animateurs l'encadrement linguistique requis, assuré depuis longtemps par le Service de linguistique et par les annonceurs-conseils. L'observateur que je suis, loin de la grande maison, croit déceler des signes d'affaiblissement de cet encadrement linguistique. Le Service des annonceurs-conseils n'a jamais pris la place qu'il aurait été souhaitable qu'il prenne malgré la compétence, les efforts et la disponibilité de nos amis Laplante et Bergeron. Le Service de linguistique est maintenu légèrement à l'écart de l'activité professionnelle, dans toute la majesté d'un service-conseil, mais aussi dans la frustration de ne pas avoir prise sur la vie quotidienne des ondes radio-canadiennes. Compte tenu de la responsabilité linguistique sociale qui pèse sur le personnel des ondes de Radio-Canada, il est anormal qu'on ne leur assure pas un solide soutien en la matière. La chose ne peut s'expliquer que par le fait que la conscience de cette responsabilité a diminué, ou disparu, dans l'esprit de la Direction. Nous n'en avons que plus de respect et d'admiration à l'égard du personnel des ondes de Radio-Canada.

En somme, à la question-thème "La langue des médias, témoin ou guide de la langue d'usage", je réponds résolument que les médias sont davantage des guides de la langue d'usage que des témoins. Le personnel des ondes porte témoignage de la manière québécoise de parler français et sert de modèle aux auditeurs/spectateurs, qu'il le veuille ou non.

Pour bien se convaincre de la pertinence de cette opinion, on peut jeter un coup d'oeil sur l'emploi des langues nationales en Afrique noire. Pour la plupart, ces langues ne sont pas parfaitement normalisées, en ce sens que les normes de la

prononciation, de la morpho-synthaxe, de l'orthographe ne sont pas encore parfaitement dégagées. Ces langues sont dans une situation de prénormalisation, alors que nous sommes dans une période de postnormalisation. Dans le premier cas, la variation, trop étendue et trop universelle, est un obstacle; dans le second cas, la variation, circonscrite et restreinte par la contrainte de la norme, est une soupape d'adaptation de la langue aux diverses situations d'utilisation. En ce qui concerne le vocabulaire, surtout de la civilisation industrialisée et postindustrialisée, les langues africaines sont très déficitaires, d'où le dilemme de l'emprunt massif, avec risque d'altérer la langue, ou de la néologie abondante, avec tous les problèmes de création, de normalisation et d'implantation de ces néologismes.

Dans cette situation, l'emploi des langues nationales à la radio, dans les journaux, dans les discours officiels, dans la gestion administrative de l'État prend immédiatement le poids d'un précédent et influence avec autorité le processus de standardisation linguistique de la communauté.

Au moment où ces pays passent d'un emploi exclusif du français dans les situations de communications officielles à un bilinguisme fonctionnel français/langues nationales, la standardisation linguistique est apparue à tous comme la tâche la plus urgente, pour la simple raison que l'usage d'une langue dans ce type de communications exige une forme plus poussée d'uniformisation linguistique. La formation en langue nationale de tous les communicateurs est l'élément le plus important de ce programme, parce qu'on est conscient qu'ils sont les plus puissants vecteurs de diffusion de la norme linguistique.

Qu'on regarde les choses de notre point de vue à nous, titulaires d'une langue de grande diffusion hypernormalisée, ou du point de vue des langues africaines, à la recherche d'une norme, la conclusion est la même : l'usage de la langue dans et par les médias sert d'illustration de l'usage légitime de la langue et de référence normative pour l'ensemble des locuteurs de la communauté linguistique.

L'intervention linguistique dans les médias est-elle un obstacle à la vitalité de la langue?

MICHEL PLOURDE

Président du Conseil de la langue française

Je voudrais d'abord, à l'occasion des 25 ans du Comité de linguistique de Radio-Canada, souligner l'extraordinaire contribution de Radio-Canada et de toute son équipe au maintien et au développement d'une langue de qualité dans les médias et dans la population du Québec.

Je voudrais rendre hommage en particulier aux qualités d'esprit et de coeur de ceux qui ont créé et animé ce Comité de linguistique, dont l'oeuvre remarquable s'est poursuivie sans relâche et dont la renommée dépasse de beaucoup nos frontières : je salue donc chaleureusement Philippe Desjardins, Jean-Marie Laurence, Fernand Guérard et celui qui dirige actuellement avec beaucoup de compétence le Service linguistique, Robert Dubuc.

Par ses publications, par son bulletin, par son service de consultations, par sa présence et ses interventions, le Comité de linguistique de Radio-Canada est devenu un élément dynamique indispensable de notre paysage et de notre progrès linguistiques québécois. Il a contribué à créer chez nous, et non seulement au sein des médias, cette conscience linguistique qui nous caractérise et il a joué un rôle actif dans l'affirmation et

l'organisation de la francophonie.

Je reprends à mon compte, entièrement, ce beau témoignage que vient d'écrire Nada Kerpan : "Véritable innovateur, promoteur infatigable de la terminologie et du français, fort producteur, grand maître, maître d'oeuvre, maître à suivre et maître suivi, voilà comment se classe à travers le temps l'auteur qu'est le Comité de linguistique de Radio-Canada. Par sa production, le monde de la terminologie et la langue française ont été et demeurent des mieux servis."

Hommages, félicitations et longue vie!

Montaigne, qui aimait tant la conversation (nous dirions aujourd'hui la communication) reconnaît, dans ses Essais, qu'il est incapable d'avoir un "style égal, uni et ordonné" et qu'en parlant "il suit tout simplement sa forme naturelle". "Mon langage français est altéré, dit-il, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon cru" et il admet n'avoir vu jamais homme en deçà de la Charente "qui ne blessât les oreilles pures françaises" autant que lui. Il ajoute pourtant que son langage "libre" et "déréglé" lui "plaît ainsi", sinon parce qu'il l'approuve, du moins par "inclination"[1].

De son côté, Claudel disait que "les grands écrivains n'ont jamais été faits pour subir la loi des grammairiens mais pour imposer la leur, et non pas seulement leur volonté, mais leur caprice"[2]. Et en confiant, dans son Journal, qu'"on peut être à la fois un fonétiste et une phoutue bête", il s'amusait à écrire "fonétiste" avec un "f" et "phoutue" avec un "ph" [3]!...

Heureusement, Montaigne et Claudel n'étaient pas des animateurs de radio ou de télévision, et sans doute prévoyaient-ils déjà que leur style et leur écriture n'auraient pas d'impact sur le grand public! Mais, comme on connaît la naturelle liberté de l'un et la sauvage indépendance de l'autre, on peut se demander quelle sorte de clients ils auraient pu constituer pour les services linguistiques de Radio-Canada!

Pour Claudel, à mon avis, cela aurait frôlé la catastrophe! C'eût été le rejet pur et simple de toute forme d'intervention linguistique. "Tout ce que la grammaire et le bon usage autour de moi m'enseignaient, a-t-il dit, tout ce que les professeurs, de force, ont essayé de me bourrer dans l'estomac, je l'ai rejeté avec enthousiasme."[4] Il aurait sans doute considéré que l'intervention linguistique est un obstacle à la vitalité de la langue.

Pour Montaigne, l'affaire n'aurait pas été si claire. Malgré son inclination naturelle pour la liberté et pour le langage de son terroir, la sagesse des Essais aurait prévalu. Il aurait voulu savoir ce que le Comité de linguistique peut offrir et il aurait été un lecteur assidu de C'est-à-dire. Sensible à certaines "dispositions" ordonnées qui lui faisaient défaut, il aurait voulu entendre les arguments de Robert Dubuc, car "notre esprit, dit Montaigne, se fortifie par la communication des esprits vigoureux et réglés". Et il ajoute : "Si je confère avec une âme forte et un roide jouteur, il me presse les flancs, me pique à gauche et à dextre, ses imaginations élancent les miennes."[5] N'est-ce pas déjà là, toutes proportions gardées, une certaine définition de l'intervention linguistique, qui ne fige pas la vie mais qui la règle en la stimulant?

Chacun de vous aura sans doute compris que, pour rendre mon scénario plus animé, j'ai évité de choisir Malherbe ou Boileau!...

Cette entrée en matière en forme de divertissement littéraire me permet au moins de poser trois questions :

- Avec les yeux de qui doit-on voir l'intervention linguistique dans les médias?

- Cette intervention doit-elle empêcher les fantaisies langagières à la Claudel et les régionalismes à la Montaigne?

- Quels doivent être le style et l'effet de cette intervention linguistique?

Bref, la triple question qui se pose est celle du fondement, du contenu et des modalités de l'intervention linguistique dans les médias. Le propos qu'on m'a demandé de développer se rapporte surtout à la troisième question, mais on ne saurait rien dire de pertinent à ce sujet si on n'est pas d'abord fixé sur la raison d'être et l'objet de l'intervention linguistique elle-même. J'annoncerai donc tout de suite mes couleurs et je commencerai par livrer rapidement mes conclusions (ou mes convictions) sur les deux premiers points, tout en laissant aux deux autres conférenciers le soin de les développer davantage, de les nuancer ou de me contredire.

Faut-il intervenir?

Ecrivains, linguistes et communicateurs ont ceci en commun qu'ils s'expriment et qu'ils se servent du même outil, la langue. Mais ils n'ont pas le même rôle social ni la même responsabilité professionnelle. Les écrivains sont les artistes de la langue; on s'attend éventuellement à ce qu'ils poussent la phrase et le mot jusqu'aux confins de la liberté, de la fantaisie, de la virtuosité, voire de l'expérimentation. Les linguistes et les grammairiens sont les spécialistes et les artisans de la langue : ils travaillent à perfectionner l'outil, à le rendre conforme aux normes d'utilisation courante et à l'ouvrir à de nouveaux usages. Quant aux journalistes et aux animateurs, ils ne sont, comme tels, ni les artistes ni les artisans de la langue; ils en sont plutôt les grands utilisateurs publics.

On n'attend donc pas d'eux généralement qu'ils se livrent à des prouesses de style ou à des fantaisies verbales; le public n'exige pas d'eux non plus une hypercorrection du langage qui risquerait de figer la communication dans une froideur académique; mais on n'accepte pas non plus qu'ils parlent comme le premier venu, et on s'attend à ce qu'ils fassent usage publiquement d'une langue honnête et correcte.

La raison en est simple. Les journaux, la radio, la télévision, font partie, avec l'Administration publique et le

système d'éducation, des communications institutionnalisées. Ils sont susceptibles de toucher tous les citoyens quotidiennement. Comme l'éducation, leur impact est important. Ils font partie de la qualité de notre environnement. Nous avons besoin d'être informés chaque jour de l'évolution du monde et de notre société. Comme nous ne pouvons pas toujours choisir notre journaliste ou notre animateur, les entreprises de presse, de radio ou de télévision se doivent de mettre à notre disposition ceux qui répondent aux meilleurs critères professionnels La qualité de la langue est un de ces critères. Penser le contraire, ce serait faire insulte à la population.

Dans les recherches et les sondages qu'il a publiés sur Le français et les médias[6] et sur La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec[7], le Conseil de la langue française n'a pas directement posé la question du rôle ou de la responsabilité des journalistes et des animateurs face à la qualité de la langue mais, à la lumière des consultations publiques et des colloques qu'il a tenus depuis six ans, il en conclut que cette responsabilité est largement reconnue et acceptée. On se reportera en particulier aux communications pertinentes du colloque sur La qualité de la langue[8] et du congrès "Langue et société au Québec"[9], comme aussi aux Douze essais sur l'avenir du français au Québec[10] et aux rapports de consultation du Conseil auprès du public et, en particulier, auprès des communicateurs de la région de Montréal[11].

Le sondage Sorecom réalisé en 1982 à la demande du Conseil de la langue française mesurait le pourcentage d'accord des animateurs de la radio ou de la télévision aux énoncés suivants :

- "Les animateurs(trices) de la radio et de la télévision ont beaucoup plus d'influence sur la langue des jeunes que n'en ont les enseignants" :
  72 % "complètement d'accord" ou "plutôt d'accord";

- "on doit être plus exigeant en ce qui a trait à la qualité de la langue dans le milieu de la radio, de la télévision

et du journalisme que dans un autre milieu de travail" :
64 % "complètement d'accord" et
25 % "plutôt d'accord" - pour un total de 89 %;

- "Il est indispensable pour un animateur ou une animatrice qui veut faire carrière de maîtriser parfaitement sa langue" :
66 % "complètement d'accord"
23 % "plutôt d'accord" - pour un total de 89 %;

- "En tant qu'animateur(trice), j'ai conscience d'avoir un rôle à jouer dans l'effort qui est fait pour améliorer le français au Québec" :
67 % "complètement d'accord" et
24 % "plutôt d'accord" - pour un total de 91 %12.

Donc, le journaliste ou l'animateur est conscient qu'il a aussi des obligations envers la langue et envers la société. C'est pourquoi je dirais qu'en un sens son rôle est plus délicat, peut-être même plus difficile, que celui de l'écrivain et du grammairien. On demande à l'écrivain que sa langue soit vivante, sinon correcte. On demande au grammairien que sa langue soit correcte, sinon vivante. Que demande-t-on au journaliste ou au communicateur? Que sa langue soit à la fois correcte et vivante. Qu'il fasse passer son message, sans offenser la langue et sans être empesé. Or, maîtriser parfaitement à la fois la langue et la communication, c'est tout un art. Personne ne peut prétendre y arriver du premier coup. Au contraire, les journalistes et les communicateurs que nous avons rencontrés s'accordent à reconnaître la nécessité d'une stimulation et d'un soutien constants. Cela suffirait déjà à justifier l'existence de services linguistiques dans les médias.

Mais il y a plus. Il y a les circonstances dans lesquelles travaillent actuellement les journalistes et les communicateurs, et que Louise Blanchard a mises en lumière dans un Essai récent, dont je cite quelques extraits. Le journaliste ou le communicateur "vit une situation encore plus complexe que celle des participes passés ou des imparfaits du subjonctif [...].

Soumis à des patrons qui disent vendre de l'information et non de la littérature [...] il ne reçoit aucune stimulation pour l'encourager à utiliser au maximum les ressources de la langue française [...]. Personne n'est plus vulnérable [que lui...] en ce qui concerne la maîtrise de la langue. Sa formation universitaire a beau être de calibre supérieur, il a beau faire preuve d'un talent particulier pour l'écriture [ou pour la parole], une fois précipité dans la frénésie du quotidien, voilà ses fondations ébranlées jour après jour par les contraintes de temps (le "deadline", dit-on), d'espace, et par la limitation des ressources mises à sa disposition [...]. Dans une salle de rédaction [ou dans un studio de télévision] le journaliste [ou le communicateur] est livré entièrement à lui-même."13

La conjoncture actuelle met donc en relief plus que jamais le bien-fondé de l'intervention linguistique dans les médias. La crise économique récente a amené les médias et les entreprises de presse à se concentrer avant tout sur leur rentabilité; la crise universelle des langues et les carences de notre système de formation ont placé devant le public des communicateurs dont la compétence linguistique est mal assurée; et on a vu disparaître des salles de rédaction les derniers "conseillers maison" soucieux de la qualité de la langue. Est-il enfin besoin de rappeler que la situation de la langue française en Amérique du Nord et son statut précaire face à l'anglais commandent aux communicateurs québécois l'adoption de stratégies particulières pour assurer la vitalité de leur langue? Il nous paraît donc nécessaire qu'une intervention linguistique adéquate et bien comprise vienne aider les journalistes et les communicateurs à combler leurs lacunes, parfaire leur formation, préserver leur langue, perfectionner et enrichir l'outil dont ils se servent chaque jour.

Sur quoi faut-il intervenir?

Mais sur quoi doit porter cette intervention linguistique? Manifestement sur tous les aspects de la langue considérée comme outil d'expression et de communication. Cela inclut l'emploi des

mots justes et appropriés, la correction de la syntaxe, l'utilisation d'un niveau de langue convenable, l'ordre et la clarté de la phrase, aussi bien que l'emploi d'une langue riche, vivante et imagée.

Les qualificatifs auxquels j'ai recours, "juste", "approprié", "correct", "convenable", supposent des jugements de valeur et une langue de référence. Cela est certain, et je ne m'en défends guère. Mais je ne dis point que ces jugements de valeur sont absolus et que cette langue de référence doit être universelle. Au Québec comme en France, j'aime bien savourer les parlers régionaux, et j'aime aussi, dans les conversations privées, varier mes niveaux de langue selon les personnes. Mais quand j'écoute la radio ou la télévision, je m'attends la plupart du temps à un français plus soutenu, proche du français commun. Ce français n'a pas à être calqué sur le français de France - il a même avantage parfois à s'en dissocier, par exemple pour contrer la manie des communicateurs français qui empruntent trop facilement à l'anglais -; mais ce doit être un français standard d'ici, accessible au reste de la francophonie.

Jusqu'à tout récemment, la plupart des sociologues du langage ont ignoré le rôle que jouent les médias dans la standardisation de la langue. Ils ont surtout concentré leur attention sur le système d'éducation (Fishman, 1978; McCormack et Wurm, 1979). Ceux qui tiennent compte des médias leur accordent une importance égale ou seconde par rapport à l'éducation (Noss, 1967; Karam, 1974). Ils ont probablement négligé le fait que les médias peuvent aussi avoir une influence sur l'éducation[14], et d'ailleurs ils ont commencé à en reconnaître maintenant l'importance primordiale.

D'après Allan Bell, "dans plusieurs pays, la langue des nouvelles radiodiffusées est considérée comme l'incarnation de la langue standard. Les médias jouent un rôle multiple - actif aussi bien que passif - dans la standardisation de la langue. D'abord, en choisissant leurs propres standards, les médias reflètent les évaluations langagières de la société en général. Ils étendent ensuite cette standardisation en choisissant et en

codifiant certaines formes à l'intention de leurs communicateurs. Enfin, par l'usage de ces formes et d'un parler standard global, les médias propagent la langue standard et en rehaussent le prestige. Comme le fait remarquer Noss (1967 : 64), les médias "exercent une influence décisive non seulement sur la diffusion de la langue nationale, mais aussi sur la forme dans laquelle elle est finalement acceptée par le public"15.

Il y a plus de 10 ans, l'étude de d'Anglejan et Tucker montrait qu'une large majorité des répondants identifiait le français de Radio-Canada comme la langue standard de prestige. Cette langue était très proche du français européen, qui recevait alors la plus haute cote de la part des personnes interviewées, suivie du français soigné des classes professionnelles du Québec16. Il est peut-être exact de dire qu'aujourd'hui la langue standard des médias québécois a évolué vers un modèle un peu moins rigide, tout en demeurant soutenu. Quoi qu'il en soit, la majorité des animateurs québécois de la radio et de la télévision qui ont été interrogés par Sorecom pour le compte du Conseil de la langue française estiment que la langue parlée par les animateurs de la radio et de la télévision d'Etat correspond au plus haut niveau du français standard et même au français très soutenu, alors que la langue parlée par les animateurs des stations de radio et de télévision privées ne correspondrait le plus souvent, selon eux, qu'à l'échelon inférieur du français standard si ce n'est, parfois, au français "joualisant"17.

Quand vient le temps de s'évaluer eux-mêmes, les évaluations des animateurs sont en majorité plus élogieuses que dépréciatives. Mais ces évaluations personnelles sont inférieures à celles qu'ils font de l'animateur/animatrice qu'ils qualifient de "meilleur(e)" et dont ils jugent la langue comme "soutenue". Les animateurs définissent alors la norme sociale "qui, en matière d'animation, leur semble idéale". Les modèles auxquels ils souscrivent : Pierre Nadeau, Joël Le Bigot, Denise Bombardier, Andréanne Lafont et Lise Payette, sont donc cotés très haut. La langue standard proposée correspond, somme toute, au français international18.

Enfin, il est intéressant de noter que, tout en accordant beaucoup d'importance au fait de "garder son langage à soi" et aussi d'"adapter son langage au style de l'émission", les animateurs de la radio et de la télévision se disent majoritairement convaincus qu'il n'est pas important "de parler le même langage que son public" et, surtout, ils considèrent comme important, à 85 %, de "parler un français impeccable"[19].

L'intervention linguistique devrait donc porter sur tous les aspects relatifs à l'implantation, l'acquisition, l'acceptation, la maîtrise et la diffusion d'un français québécois standard ouvert sur la francophonie internationale.

Comment et jusqu'où faut-il intervenir?

Mais comment cette intervention doit-elle se faire et jusqu'où doit-elle aller?

Nous avons d'abord le choix entre trois intervenants : l'État, les médias eux-mêmes et les communicateurs qui exercent la profession. Sans doute les trois doivent-ils conjuguer leurs efforts pour assurer la diffusion d'une langue de qualité. Mais nous écartons d'emblée les mesures législatives prises par l'Etat. Théoriquement, ce rejet n'est pas évident et l'État serait fondé d'intervenir. Comme l'Administration publique et l'éducation, les médias font en effet partie des communications institutionnalisées et, de ce fait, assument leur part de responsabilité dans la préservation et le développement de la langue nationale. Mais nous sommes ici dans le domaine de la communication verbale et de la qualité de la langue, où la spontanéité, l'usage et l'évolution des consensus jouent un grand rôle. Ces facteurs ne se légifèrent pas. Certes, l'État pourrait intervenir lui-même par des mesures d'incitation et de soutien, mais la tendance à la bureaucratie et à la centralisation risquerait d'alourdir la démarche de communication et de diminuer l'efficacité de l'intervention en la tenant trop éloignée des centres d'expression et de création.

Également pour des raisons d'efficacité et pour éviter la dispersion, on ne peut pas s'en remettre non plus uniquement aux communicateurs eux-mêmes pris individuellement. Leurs activités professionnelles les accaparent trop; ils ont d'autres priorités en tête, ils sont bousculés par les échéances et les heures de tombée et, s'ils ont été admis dans la profession en dépit d'une mauvaise formation linguistique, ils auront tendance à croire qu'ils peuvent se tirer d'affaire avec le minimum d'efforts et un peu de brio. Il est vrai que les syndicats et les associations professionnelles pourraient jouer un rôle déterminant en hissant la qualité de la langue au niveau d'un critère essentiel à la reconnaissance de la compétence professionnelle. Mais encore faudrait-il le vouloir vraiment et ne pas laisser tomber facilement les clauses professionnelles au profit des clauses salariales dans la négociation avec la partie patronale.

L'intervention linguistique qui a le plus de chances de réussir est l'intervention institutionnalisée, dont l'initiative revient aux directions des médias et des entreprises de presse, secondées en cela par les syndicats et les associations professionnelles. À notre avis, ce sont ces directions qui en ont la responsabilité, puisqu'en accaparant une partie de l'attention du public elles ont contracté envers celui-ci une obligation de service et de respect.

L'intervention institutionnelle

Mais si l'on veut qu'elle donne des résultats, cette intervention institutionnelle des médias doit toucher au moins trois points : la définition d'une politique linguistique, la gestion du personnel, les ressources et les mesures de soutien.

À la rigueur, les ressources et les mesures de soutien relatives à l'intervention linguistique pourraient même être réduites au minimum, si les entreprises de presse et les médias se donnaient vraiment une politique linguistique et une gestion du personnel en accord avec cette politique. À la condition toutefois de considérer que la langue est l'outil de la

communication et qu'il est dans l'intérêt même de l'entreprise de soigner son outil et d'y faire attention en y consacrant le temps qu'il faut.

Certes, aucune politique linguistique n'est facile à concevoir et à formuler. La langue est en constante évolution, et il faut éviter dans ce domaine toute forme de dogmatisme qui viendrait la figer. Quand fut créée en France, il y a moins de trois ans, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, elle fut chargée, entre autres, de veiller "à la défense et à l'illustration de la langue française" dans les services de radio et de télévision. Sa présidente, Michèle Cotta, disait alors : "Pour moi, "défendre" le français, c'est le protéger contre les déviations - de prononciation, de syntaxe ou de vocabulaire - qui l'appauvrissent. Dans mon esprit, défendre le français, ne veut pas dire défendre un français qui serait immuable et éternel. Mais distinguer, dans l'évolution de la langue, ce qui est normal et ce qui est maladif. Défendre la langue française, c'est définir son évolution [...]. Nous devons veiller à ce que la langue française reste une langue internationale [...]. Conserver à la langue française sa tenue. Ce n'est ni un argot, ni un patois, mais le fond commun de toute une civilisation, de toute une culture que nous ne devons pas laisser se dénaturer. Mais cela ne veut pas dire non plus prôner un langage coupé de ses racines [...]. À partir du moment où l'on comprend que défendre la langue française c'est défendre une langue qui vit, on ne doit plus craindre le ridicule. L'identité d'un pays passe par sa langue."20

Les responsables des médias ont donc des choix à faire, et leur politique linguistique devrait refléter ces choix. Ou bien, ils favorisent la diffusion d'une langue correcte et vivante, ou bien ils s'abstiennent et laissent faire, ou bien ils font des concessions vers le bas sous le fallacieux prétexte de s'adapter à leurs auditeurs. Seul le premier choix peut être qualifié de "responsable", compte tenu de la position qu'occupent les médias dans notre société.

Une politique linguistique est l'énoncé de ce choix

"responsable". Essentiellement, cet énoncé devrait préciser la mission ou la responsabilité de l'institution face à la défense et à la diffusion de la langue française, décrire ou qualifier globalement la langue de communication que l'institution veut privilégier dans ses émissions ou ses productions, indiquer peut-être certaines priorités qui doivent retenir l'attention des directeurs et des communicateurs, identifier enfin les attentes institutionnelles et les responsabilités sectorielles à cet égard.

Déjà, si cet énoncé de politique existe, s'il est promulgué clairement à tous les niveaux, s'il est connu de tous et rappelé périodiquement avec conviction dans les réunions de production et de programmation, il peut avoir un impact important et un effet d'entraînement non négligeable sur l'ensemble des cadres et des professionnels de l'institution concernée.

Évidemment, cela ne suffit pas. Cette politique doit être appliquée. Il faut une intervention plus directe au niveau des opérations et du personnel. Si par exemple une partie substantielle des émissions finit par emprunter le ton et la langue des chicanes de ménage ou des soirées d'amateurs improvisées, il est sans doute temps que les plus hauts responsables interviennent au niveau de la programmation.

Mais le nerf de la guerre, pour l'application d'une politique linguistique dans les médias, c'est la gestion du personnel. Et en tout premier lieu, les critères d'embauche, d'évaluation et de promotion. S'il y a un endroit où il faut être clair et déterminé, c'est bien ici. Si la qualité de la langue parlée ou écrite, selon le cas, ne constitue pas un critère sérieux dans le recrutement, l'évaluation et la promotion des communicateurs professionnels, la crédibilité même de la profession s'en trouve compromise et la langue devient alors assujettie aux impératifs du vedettariat et du désir de plaire. Certes, la plupart des médias et des entreprises de presse tiennent compte du critère linguistique, mais globalement et confusément. Ce critère peut favoriser un candidat, mais il constitue rarement un facteur dirimant. On n'entend pas dire assez souvent qu'un candidat

s'est vu refuser le poste sollicité ou qu'il a raté une promotion à tel ou tel poste à cause de sa langue. Ce serait pourtant un grand bien pour l'ensemble de la profession et une énorme incitation pour tous les communicateurs si une nouvelle du genre venait frapper leurs oreilles de temps en temps.

Car il faut se garder, dans ce secteur, de confondre clarté et fermeté avec coercition. Qui croira en effet que le contraire, c'est-à-dire l'ambiguïté et la mollesse, est synonyme d'incitation? À cet égard, les animateurs de la radio et de la télévision francophones du Québec n'évaluent pas très haut les exigences de leurs employeurs. Pour la grande majorité d'entre eux, le "critère considéré comme le plus important par les employeurs", c'est "l'aptitude à communiquer facilement avec le public". Seulement 4 % d'entre eux croient que c'est la "correction (ou la qualité) de la langue parlée"21.

Et pourtant, les consultations menées par le Conseil de la langue française démontrent que la grande majorité des communicateurs souhaitent et réclament non pas un encadrement tâtillon, mais une valorisation institutionnelle de la qualité de la langue accompagnée de mesures de soutien22.

Cette valorisation de la langue devrait être visible à l'intérieur de l'institution; elle devrait faire l'objet d'une préoccupation constante, à l'occasion notamment des réunions du personnel et non pas seulement une fois l'an; elle devrait provenir enfin des plus hautes autorités et avoir toute l'influence voulue.

Il y a deux ans, le président de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, Jacques Rigaud, interrogé sur la politique particulière de la R.T.L. en ce qui concerne la qualité de la langue parlée sur ses ondes, répondait ceci : "Il n'y a pas d'organisme de contrôle ni de directives hiérarchiques mais une vigilance maniaque sur ce point. Dans la manière dont je conçois mon rôle de président, je n'hésite pas à téléphoner personnellement à un journaliste pour lui faire une remarque concernant son usage de la langue, que ce soit en ce qui

concerne la correction syntaxique ou la propriété des termes [...]. Les journalistes savent très bien que sur ce plan nous sommes intraitables. De même que nous nous attachons à restituer une expression diaprée de l'opinion, nous plaçons le respect de la langue au même niveau que le respect des consciences. Un de nos objectifs est de bannir le jargon, ce qui n'est pas toujours facile..."23

L'intervention personnelle du président de la R.T.L. est probablement un cas d'espèce. 80 % des animateurs de la radio et de la télévision québécoises affirment, pour leur part, qu'ils ne reçoivent "jamais", ou en tout cas "rarement", des "conseils ou des commentaires de la part de leurs supérieurs sur la langue qu'ils utilisent en ondes". Ces conseils et ces commentaires sont cependant plus fréquents de la part des collègues de travail et de la part des auditeurs24.

Si les entreprises de presse et les médias québécois n'ont pas toujours affiché une grande détermination dans la définition de leur politique en matière de langue ou dans l'adoption de critères d'excellence linguistique pour la gestion de leur personnel, plusieurs d'entre eux ont consenti par contre à la mise en place de ressources et de moyens susceptibles d'aider les communicateurs à corriger, à perfectionner et à enrichir leur langue. Le comité de linguistique de Radio-Canada a été, depuis 25 ans, le plus bel exemple d'initiative institutionnelle destinée à soutenir la langue française dans les médias. Né de la base et largement appuyé par l'administration, il met à la disposition de ses communicateurs et de la collectivité québécoise en général la compétence de ses ressources humaines en linguistique, en traduction et en terminologie, il apporte l'assistance voulue aux communicateurs qui ont recours à son service de consultation et, par le moyen de ses bulletins et de ses publications, il remplit à la fois des fonctions d'animation, de prévention, de correction et d'enrichissement pour un meilleur usage public de la langue française.

Dans les autres médias électroniques québécois, les ressources consacrées spécifiquement à la correction et à l'amélioration de

la langue sont quasiment inexistantes. Dans les entreprises de presse, souvent une personne est affectée à la révision des textes : ce peut être un journaliste d'expérience, le secrétaire de la rédaction ou le chef de pupitre. Plus récemment, la création d'un comité d'information dans certains journaux laisse peut-être espérer un accroissement de l'intérêt ou de l'attention portés à la qualité de la langue. Enfin, dans la plupart des cas, les journalistes semblent avoir à la portée de la main les dictionnaires et autres outils de référence. Dans un journal en particulier, ils bénéficient d'un forfait mensuel pour s'équiper personnellement des outils appropriés. Parmi ces outils, le Guide du journaliste, édité et réédité par la Presse canadienne, et maintenant épuisé, semble avoir rendu des services appréciables et continue de faire l'objet de demandes, si bien que l'Office et le Conseil de la langue française viennent de décider d'accorder une subvention conjointe pour assurer la diffusion de la nouvelle édition.

Qu'il me soit permis également de souligner que le Conseil de la langue française remet maintenant chaque année le prix Jules-Fournier, d'une valeur de 5 000 $, à un journaliste de la presse écrite qui s'est illustré par la qualité de sa langue.

L'intervention et la vitalité de la langue

Après avoir fait le tour de l'intervention linguistique et de ses modalités, le temps est maintenant venu de répondre à la question : "L'intervention linguistique dans les médias est-elle un obstacle à la vitalité de la langue?"

De quelque côté que je me tourne, je ne vois aucun signe à l'horizon qui me permette de craindre qu'elle le soit ou qu'elle le devienne à brève échéance. Pour que cela arrive, il faudrait que l'intervention linguistique soit très contraignante ou que la vitalité de la langue soit très faible.

Or, nous avons dit que l'intervention linguistique, dans les médias, ne doit pas être coercitive ni avoir recours aux moyens

punitifs. Il peut effectivement exister un type d'intervention qui soit stérile, aliénante ou freinante. Il faut, à mon avis, éviter l'attitude autoritaire et "mauvaise humeur". Il faut éviter toute approche qui ne réussirait finalement qu'à bloquer les gens et qu'à assujettir la langue française à une sorte d'Académie ou de Tribunal auquel on sentirait le besoin d'avoir recours avant d'ouvrir la bouche. Il faut au contraire privilégier une approche qui amène les communicateurs à se sentir appuyés, assistés et propulsés en avant vers l'acquisition d'une qualité de langue perçue non pas comme une contrainte mais comme un plaisir et une libération.

Ce que nous avons dit de l'intervention institutionnelle relative à la définition d'une politique linguistique et à l'adoption de critères d'excellence pour le recrutement et la promotion du personnel ne va absolument pas à l'encontre de l'approche positive que nous venons de définir. On sait d'ailleurs que le plaisir ne va pas sans effort, et que l'effort est source de satisfaction. Nous croyons qu'une intervention institutionnelle exigeante mais bien faite est une réponse à la paresse humaine et peut grandement stimuler la vitalité de la langue, alors qu'une absence d'intervention institutionnelle peut freiner et faire obstacle. Tout réside vraiment dans le style d'intervention.

L'intervention linguistique risquerait d'être un obstacle à la vitalité de la langue si celle-ci était très faible. Or, que voit-on au Québec depuis 20 ans? Une langue française qui s'est enrichie et développée, une littérature qui compte parmi les plus productives et les plus vivantes de la francophonie, un système de communication florissant où des animateurs utilisent leur langue de la façon la plus libre et la plus spontanée qui soit. Come le disait Joël Le Bigot dans une entrevue récente : "Les gens maintenant osent parler; de plus en plus leur langue s'anime, évolue. C'est une langue vivante et imagée, de moins en moins inhibée, qui ose s'aventurer hors de certaines contraintes linguistiques et qui se libère de la peur de faire des fautes en parlant."25

Bref, il n'y a rien à craindre de ce côté : l'intervention linguistique, dans nos médias, est trop respectueuse et trop discrète pour faire obstacle à la santé et à la vitalité de la langue.

Certes, il est bon de se prémunir contre une intervention abusive et autoritaire, mais le danger qui guette actuellement les médias québécois est bien plus le laisser-faire linguistique que l'intervention abusive. Il existe déjà un type d'intervention directe qui consiste à réviser ou à corriger les textes et à faire remarquer aux communicateurs leurs erreurs les plus fréquentes : ce type d'intervention doit être soutenu et généralisé. Il existe un autre type d'intervention, plus instrumental et moins direct, qui consiste à proposer, à conseiller, à soutenir et à tenir en éveil au moyen de bulletins et de consultations : c'est le type d'intervention incitative qu'a remarquablement illustrée le Comité de linguistique de Radio-Canada depuis 25 ans et dont la nécessité n'est plus à démontrer. Mais le troisième type d'intervention existe beaucoup moins, celui des directions des médias, qui consiste à valoriser la qualité de la langue française et à donner aux autres interventions toute leur force et leur légitimité : c'est cette intervention institutionnelle et "politique" qui a été jusqu'ici la moins présente et la moins convaincue.

Si, dans certains médias, on voit encore chaque jour des journalistes ou des communicateurs pour qui la qualité de la langue est objet de plaisanterie, la faute en est imputable la plupart du temps au manque de conscience linguistique des directions concernées. Dans son ouvrage intitulé Gérer l'État, Philippe Galy montre que la défense de la langue française dans la radio et la télévision est "considérée à tort comme une manie de rétrogrades chauvins", alors qu'elle "devrait être un aspect très actif de la politique culturelle et internationale", à cause des conséquences politiques, économiques et culturelles que peut avoir l'affaiblissement du français[26]. Comme le Québec est placé sur la ligne de front de la concurrence et de la pénétration de l'information et des émissions américaines, on sait déjà que sa seule chance est de miser sur l'ingéniosité et

l'excellence. Les administrateurs et les dirigeants des médias québécois francophones devraient donc savoir que, si leurs émissions sont faibles sur le plan linguistique et culturel, elles finiront, à la longue, par ne plus intéresser qu'un auditoire captif condamné à une langue traduite ou pauvrette. Il y va donc de l'intérêt même des propriétaires et des responsables des médias québécois d'éviter la provincialisation de ceux-ci et d'assurer l'excellence de la langue française qu'ils diffusent, à cause des conséquences économiques et culturelles qu'ils peuvent être les premiers à subir.

On ne demande pas à l'intervention linguistique des dirigeants d'être coercitive. Une intervention sans réglementation est meilleure qu'une réglementation sans intervention. Ainsi, par exemple, l'article premier de la Loi Bas-Lauriol de 1975, en France, dit expressément que "le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme approuvés" en français et que cette règle s'applique "à toutes informations ou présentations de programmes de radiodiffusion et de télévision [...]". Or, on voit bien que cela n'empêche pas un bon nombre de commentateurs français d'utiliser allègrement des expressions et des termes anglais alors que d'excellents équivalents français existent.

C'est par une présence personnelle, une conviction non équivoque et un rappel constant que l'intervention linguistique des dirigeants aura son plus grand effet d'entraînement sur la qualité et l'enrichissement de la langue française dans les médias. Ils n'ont d'ailleurs rien à craindre pour leur cote d'écoute. Les trois quarts des animateurs québécois sont convaincus que "la cote d'écoute n'a rien à voir avec la qualité de la langue utilisée sur les ondes"[27], et la preuve a été faite qu'il est possible de proférer des drôleries et des bêtises dans une langue parfaite!... C'est Claudel (toujours Claudel!) qui disait que "les poèmes se font à peu près comme les canons : on prend un trou, et on met quelque chose autour"! Si cette définition devait s'appliquer à certaines émissions de radio et de télévision, je suggère que l'enveloppe, autour, soit au moins coulée dans une langue solide...

Je terminerai en disant que, pour moi, la vie est la qualité dominante des Québécois et que c'est aussi la qualité dominante des communicateurs québécois. Cette vie est faite d'une immense capacité d'adaptation, de création et de renouvellement. Ce n'est certes pas une intervention linguistique accrue qui lui fera obstacle ou qui gênera la spontanéité de nos animateurs.

Sans doute la qualité de la langue est-elle encore beaucoup trop perçue comme une valeur extérieure surajoutée à la langue et même parfois comme un corset qui oblige à se tenir droit. Le communicateur québécois se sent à l'aise en bras de chemise et sans cravate. Et c'est sans doute pourquoi la moitié des animateurs de la radio et de la télévision francophones du Québec estiment qu'"il est justifié de faire des compromis au niveau de la langue" pour "donner à une émission un style décontracté"[28]. Mais le jour, qui n'est peut-être pas très loin, où les communicateurs québécois pourront conjuguer, grâce à leur vitalité, la décontraction et la correction, ce jour-là ils pourront vraiment dire : "La parole est à nous"!

RÉFÉRENCES

1. Montaigne, Essais, livre II, chapitre XVII, "De la présomption".

2. Claudel, Positions et propositions, dans Oeuvres en prose, Pléiade, 1965.

3. Claudel, Journal, I, Pléiade, 1968.

4. Claudel, L'oeil écoute, dans Oeuvres en prose, Pléiade, 1965.

5. Montaigne, Essais, livre III, chapitre VIII, "De l'art de conférer".

6. Sylvie Beauchamp et Pierre Bouchard, Le français et les médias. Les habitudes des Québécois, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française/Études et recherches", n° 11, 1982, XVII-218 p.

7. Claude Rochette, Édith Bédard, Sorecom et Pierre Georgeault, La langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec. Une analyse phonétique. Un sondage d'opinion, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française / Études et reherches", n° 20, 1984, 216 p.

8. Actes du colloque "La qualité de la langue... après la loi 101, Québec, 30 septembre - 3 octobre 1979, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", n° 3, 1980, 244 p.
Voir aussi : Ariane Archambault et Myriam Magnan, La qualité de la langue dans les domaines de l'enseignement, de l'administration, des médias et de la publicité. Inventaire des préoccupations, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", n° 15, 1982, 171 p., pp. 8-87.

9. Actes du congrès "Langue et société au Québec", gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, t. I : Les activités socio-économiques et le français au Québec, 1984, 410 p., communications de Raymond Laplante (pp. 160-163), de Lisette Morin (pp. 164-167), d'Henri Bergeron (pp. 231-233) et de Denis Dumas (pp. 234-238); t. II : Le statut culturel du français au Québec, 1984, 520 p., communication de Paul Morisset (pp. 446-449).

10. Louise Blanchard et al., Douze essais sur l'avenir du français au Québec, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Documentation du Conseil de la langue française", n° 14, 1984, VIII-207 p.

11. Consultation dans la région de Montréal, 18 et 19 octobre 1982. 1. Rencontres avec des animateurs, des journalistes et des propriétaires et administrateurs de médias. Rapport, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Notes et documents", n° 29, 1983, 82 p.

12. Rochette, Bédard, Sorecom, Georgeault, op. cit., pp. 126-127.

13. Louise Blanchard, dans Douze essais sur l'avenir du français au Québec, op. cit., pp. 1-12.

14. Allan Bell, "Broadcast News as a Language Standard", International Journal of the Sociology of Language, Mouton, 1983, n° 40, pp. 29-42.

15. Ibid., p. 29 (traduit de l'anglais par l'auteur du présent article).

16. Ibid., pp. 31-32.

17. Rochette, Bédard, Sorecom, Georgeault, op. cit., pp. 160-161.

18. Ibid., pp. 129-131, et p. 186.

19. Ibid., pp. 145-146.

20. Médias et langage, n° 17, janvier-février 1983, pp. 17-18.

21. Rochette, Bédard, Sorecom, Georgeault, op. cit., p. 156.

22. Voir : Consultation dans la région de Montréal, op. cit.

23. Médias et langage, loc. cit., p. 28.

24. Rochette, Bédard, Sorecom, Georgeault, op. cit., p. 149.

25. La francisation en marche, O.L.F., vol. 4, n° 10, mars 1985, p. 7.

26. Philippe Galy, Gérer l'Etat, Berger-Levrault, 1978.

27. Rochette, Bédard, Sorecom, Georgeault, op. cit., p. 127.

28. Ibid., p. 147.

Dans quelle mesure la langue des médias au Canada peut-elle s'écarter du français de Paris?

DENISE BOMBARDIER

Communicatrice

Depuis le jour où, à l'âge de trois ans, ma mère m'a conduite dans le sous-sol de Mme Jean-Louis Audet à qui notre société doit une telle reconnaissance, la langue ou plus exactement, le désir, puis le bonheur de bien parler ne m'ont plus quittée. J'ai donc appris dans ma tendre enfance à aimer passionnément la langue française au point où j'ai fini par en faire mon instrument de travail. C'est pourquoi je me suis empressée de répondre à l'invitation de prendre la parole devant vous. Mais avant d'aborder plus directement le thème de cet exposé, permettez-moi de faire une première remarque. On m'a identifiée dans le programme de la journée comme une communicatrice, titre que je rejette d'entrée de jeu. D'abord le mot n'est pas un nom mais un adjectif. En ce sens, j'aurais sans doute préféré qu'on indique : "intéressante" ou "intelligente" ou "séduisante", pourquoi pas? Mais plus sérieusement, c'est que ce mot fait référence à la technologie plutôt qu'à la démarche intellectuelle. De plus, il n'est pas compris là où l'on parle français dans le monde.

Un communicateur, dit le dictionnaire, met en communication. Exemple : un fil communicateur. Personnellement, je ne me sens

et ne me perçois ni comme un câble, ni comme un tuyau. Je porte un contenu que j'ai moi-même, ou conçu, ou agencé, ou interprété. Mon travail est à la fois intellectuel, affectif et essentiellement actif. Je suis une journaliste. Et c'est en me désignant de ce nom noble et beau que les francophones du monde entier vont connaître la nature de mon travail. Si je me promène dans le monde avec une carte de visite sur laquelle est indiqué communicatrice, personne ne saura exactement de quoi je m'occupe. Et vous voyez que j'en arrive rapidement au sujet qui nous concerne, à savoir dans quelle mesure la langue des médias au Canada peut-elle s'écarter du français de Paris.

Une autre remarque s'impose ici. Que veut dire "français de Paris"? Est-ce l'accent de Belleville? Est-ce le franglais snobinard des salons parisiens branchés? Est-ce la langue du maire de Paris rabotée par un passage à l'ENA? Il n'existe pas de français de Paris, on le sait bien. Mais il existe un français standardisé, international qui peut être compris par tous ceux qui parlent français dans le monde. C'est ce français, à mon avis, qui doit être présent dans les médias. Ce français-là n'a pas d'accent particulier et exclut les expressions trop régionales qui nuisent à sa compréhension ou y font obstacle. Qu'on m'entende bien, je parle ici exclusivement de la langue des médias, c'est-à-dire d'une langue qui en soi est une norme, qui est par la force des choses un niveau de langage. C'est une langue officielle, publique qui n'a rien à voir avec la langue privée, celle des communications interpersonnelles ou avec la langue de la création. Il s'agit de la langue d'encadrement des émissions et, bien sûr, de la langue des émissions d'information dans leur sens le plus large.

Je ne vais pas reprendre ici les résultats de l'étude du Conseil de la langue française sur la langue des animateurs de la radio et de la télévision francophones au Québec sinon pour citer une partie de la conclusion : "Les réponses montrent que les animateurs veulent parler un français correct mais qu'ils pratiquent également la variation linguistique, c'est-à-dire qu'ils adaptent leur parler à la situation de communication." Les animateurs veulent parler un français correct, mais qu'est

pour chacun d'entre eux le français correct? Et surtout ils adaptent leur parler à la situation de communication. C'est donc dire qu'ils ne se perçoivent pas d'abord comme des modèles de référence linguistique, ce qu'ils sont, à mes yeux. L'objectif est avant tout de réduire le fossé entre le "monde ordinaire et eux" et réduire le fossé, c'est bien sûr aussi rapprocher leur langage de celui du public qu'ils croient ou qu'ils veulent atteindre. Cela mène à une langue triviale. Et la responsabilité des médias dans le développement de la qualité de la langue ou dans sa détérioration est énorme. Et c'est au service public d'être à la pointe. Or les courants populistes et démagogiques ont fini par déteindre sur le service public. En effet, combien sont ceux qui ont fait des gorges chaudes durant des années au sujet de la langue des annonceurs de Radio-Canada. Or au moment où la télévision a eu chez nous le plus d'impact, c'est-à-dire à la fin des années 50 et dans les années 60, cette langue parlée à l'antenne a joué un rôle sans contredit sur l'évolution de la langue populaire. On se moquait de la langue radio-canadienne, de l'accent français snob, mais ceux qui s'en moquaient sont ceux-là même qui réaliseront la nouvelle trahison des élites. Au nom de ce populisme démagogique mentionné plus haut, ces élites scolarisées et bilingues, parlant français et joual, en arriveront à faire vivre les défenseurs de la langue, de la qualité de la langue, sur la défensive, ou avec le sentiment de mener un combat d'un autre âge pour ne pas dire d'un autre siècle. Or, il est sans doute vrai que la langue populaire aujourd'hui est moins accentuée, donc plus compréhensible aux autres francophones que dans le passé. L'urbanisation, l'ouverture aux étrangers expliquent en partie cette évolution, ce nivellement progressif et les médias, et particulièrement Radio-Canada, ont contribué à ce progrès. Mais en même temps, la langue des élites, elle, me semble s'être détériorée. Combien de professeurs d'université, d'enseignants, d'avocats, tous gens de parole, prennent apparemment plaisir à s'exprimer dans une langue bâtarde, malade, à moins que par idéologie, ils soient devenus victimes de leur objectif.

Je suis quelque peu ennuyée de me faire demander à l'étranger : Comment se fait-il que vous n'ayez pas d'accent?

Comment se fait-il que nous vous comprenions si bien? Lorsque ce n'est pas "Je vous félicite, vous n'avez pas l'accent"! Comment peut-on faire métier de parler et ne pas vouloir être compris par le plus grand nombre de gens? Si je parle "sans accent" à l'étranger, avec mes confrères ou avec mes invités, c'est que je veux être écoutée pour ce que j'ai à dire, non pour la façon "sympathique" avec laquelle je m'exprime. Je ne veux pas, autrement dit, folkloriser ma pensée aux yeux des francophones du monde. Et si à l'antenne j'utilise un français dit international, c'est parce que j'ai le sentiment de faire une oeuvre pédagogique, la langue dans laquelle je m'exprime étant une langue de référence culturelle, une langue de représentation, une langue recréée. Ce n'est plus ma langue, en tous cas, pas celle de mon intimité, de ma vie privée. De la même façon que je vais chez le coiffeur avant une émission pour que mes cheveux soient parfaits, je donne un coup de brosse à mon langage afin non seulement de polir l'accent, mais afin que les mots que j'utilise soient les plus clairs, les plus justes et les plus conformes aux règles qui régissent la langue. Je suis particulièrement préoccupée par l'utilisation des épithètes. Un mauvais adjectif et voilà que la pensée est déformée lorsqu'elle ne devient pas tout simplement caricature. Trop d'adjectifs et c'est votre "crédibilité" qui baisse. C'est vous dire à quel point la langue est au centre de mes préoccupations professionnelles. Mon objectif? Que la qualité de mon travail soit comparable à celle de mes confrères partout où l'on parle français. Et je sais trop bien que le jugement professionnel que le monde francophone porte sur nous (je parle du journalisme écrit ou parlé) se heurte parfois à la langue. Ex. : parler du Liban avec trop d'accent québécois ne fait pas réel, sérieux, m'a avoué un jour un journaliste de la télévision française. En d'autre mots, la langue parlée dans nos médias doit être comprise partout où l'on parle français, mais également ne pas nous folkloriser. À l'intérieur du pays, elle joue un rôle normatif, elle est en soi un niveau de langage, une référence et, à cause de cette réalité, elle doit répondre aux exigences de ses règles qui sont autoritaires, j'en conviens.

Les préoccupations au sujet de la langue s'inscrivent dans une

démarche humaniste. En effet, quiconque s'intéresse à la langue, s'intéresse aux valeurs. Dans le passé, Radio-Canada, qui par sa nature a été un modèle, recrutait des personnes qui considéraient leur engagement dans le service public comme une vocation, comme un moyen de changer la société. Le respect de la dimension culturelle de leur travail impliquait une préoccupation pour la langue. Les nouveaux journalistes, une partie d'entre eux, choisissent la télévision à cause de son attrait technologique et de son pouvoir, avant tout. Ils rejettent les préoccupations pédagogiques comme étant dépassées. Ils sont attirés par la machine : brancher des satellites, faire virevolter des images, composer des images, par ordinateur. C'est d'ailleurs ce qu'on leur apprend dans les départements de communication. C'est dire que la langue pour eux est secondaire. Ce n'est qu'au moment où ils l'utilisent qu'elle peut devenir un obstacle. Comment faut-il composer un texte à la fois clair, simple, court? Comment doit-on le lire? Quelle prononciation doit-on avoir, où doit-on respirer? Où poser l'accent tonique? Ces questions sont embêtantes pour quiconque fait métier de parler et n'affectionne pas particulièrement le langage. Si une image vaut mille mots, un mot vaut parfois mille images.

On me dit, et je suis portée à le croire lorsque j'écoute les médias et que je lis les journaux, que les nouvelles générations de journalistes sont indifférents trop souvent face à la langue qu'ils emploient. Ils n'ont pas cette inquiétude de faire des fautes de français, inquiétude qui marque bien le respect qu'on accorde à la langue. Ce qui me frappe souvent, c'est l'incompréhension du discours. Il m'arrive d'écouter un commentaire du journal télévisé et de ne rien comprendre du contenu. Il s'agit d'un alignement de mots puisés dans le vocabulaire navrant de la technocratie, agrémenté de sigles et enrubanné de l'expression "au niveau de". C'est une langue sans affectivité, sans intelligence, donc sans âme. Elle pourrait sortir tout droit d'un guide d'utilisation d'un appareil électroménager. Ou alors, à l'autre extrême, il y a une mode du vocabulaire hystérique : tout est extraordinaire, fantastique, génial, catastrophique. Le discours alors n'a plus de sens. Il est banalisé. Cette utilisation enthousiaste, débordante de

l'adjectif est, je crois, ce qui distingue aussi la langue de nos médias de celle parlée ailleurs dans les pays francophones. La modération ici aussi a bien meilleur goût. Je serais curieuse de savoir combien de journalistes, d'animateurs, de scripteurs font appel au service de linguistique de Radio-Canada. Qu'on me détrompe en m'assurant que les circuits téléphoniques sont surchargés et que les dictionnaires et les grammaires s'usent au point qu'il faut les remplacer d'une année à l'autre.

Il y a un autre problème qui rend la langue des médias d'ici fort différente de celle parlée dans les autres télévisions francophones. C'est la familiarité. Au nom de je ne sais quelle idéologie égalitariste, la langue parlée à l'antenne est souvent d'une familiarité, disons le mot, déplacée sinon grossière. Lorsqu'on entend un interviewer dire à un premier ministre étranger "Mais écoutez là, Monsieur, ça fait cinq minutes là qu'on parle pour rien dire", ou qu'on en entend un autre dire, en guise de question au Ministre de la justice du Québec "C'tune belle façon de fourrer les travailleurs ça", on sait qu'on est nulle part sauf chez nous. On a l'impression que les femmes ne se permettent pas des écarts du genre. Cette audace effarante des journalistes masque souvent l'absence de préparation de ces derniers. Et ce niveau de langage officiel nous rend différents et pas de la façon la plus heureuse. Evidemment, l'exemple vient parfois de haut. Evidemment, dans une société qui est en train de perdre l'utilisation du "vous" au profit du "tu", ce qui constitue à mes yeux, une perte culturelle, traiter à travers la langue un premier ministre étranger sans les égards dus à son rang et s'adresser officiellement à un ministre de la même façon qu'on s'adresserait à un compagnon de taverne devient normal. Mais il faut savoir que cette régression linguistique est en fait une régression culturelle, car la langue, au bout du compte, n'est que le miroir de la société qui la parle. Lorsqu'on réduit les niveaux de langage, lorsqu'on élimine l'utilisation du vous, qui n'est rien d'autre que la liberté d'établir la distance avec l'autre, on s'appauvrit. Je souhaiterais que les institutions culturelles soient plus vigilantes à cet égard, surtout celles qui ont pour mission d'être la voix de la société avant que celle de la publicité.

"La parole est à nous", tel est le thème de cette journée. Il faut alors savoir qui est ce NOUS. Est-ce nous Québécois, Canadiens français ou nous de langue française? La langue des médias au Canada doit être comprise par le NOUS restrictif mais elle doit, à mes yeux, être comprise par un NOUS plus large qui s'étend à l'ensemble de la francophonie mondiale. Elle ne doit pas s'écarter, de façon importante, de la langue parlée dans le pays qui en est le berceau, qui en a défini les règles, aussi rigides soient-elles. S'il y a mille façons de parler français, il n'y a pas mille façons de parler officiellement, institutionnellement français. Comme l'écriture. Et c'est la même chose en anglais. Le présentateur de CBS ne parle ni avec l'accent de Boston, ni avec celui du Texas, ni avec celui de New York. Il s'exprime dans un anglais standardisé. En Angleterre, plus on est éduqué, moins on a d'accent, me disait un responsable de la BBC. La langue parlée dans les médias est aussi une langue standardisée. Mais aux États-Unis, l'anglais ne s'aligne pas sur celui de l'Angleterre. Faut-il répéter que la langue anglaise n'a pas d'Académie, donc n'est pas régie par un code strict et rigide. D'ailleurs, c'est pourquoi, en un sens, tout anglais parlé est acceptable. Et il faut savoir que si l'Angleterre est le pays de la civilisation anglaise, les États-Unis sont le pays de la puissance et qu'à ce titre, ils définissent leurs règles. Le français n'étant donc pas l'anglais et le Québec n'étant pas les États-Unis, nous ne pouvons donc pas définir une langue française sans que la France ne la reconnaisse. Car alors il faudrait dans l'avenir intituler nos colloques non pas : "La parole est à nous", mais la parole n'est qu'entre nous. Est-ce là un objectif dynamique et viable?

TABLE RONDE

Faut-il intervenir dans la langue des médias?

Intervenir en considération de la nature même de la langue et des médias

MADELEINE SAUVÉ

Grammairienne, Université de Montréal

Au moment où j'ai été invitée à prendre la parole pour répondre à la question "Faut-il intervenir dans la langue des médias?", je me suis dit : comme les grammairiens sont généralement ou spontanément assimilés aux puristes, je serai sans doute considérée comme le "oui de service" à la table ronde. Malicieusement, j'ai pensé : le moyen de produire un effet serait bien de soutenir qu'il ne faut pas intervenir...

Mais, comme vous le devinez, ma condition et plus encore mes convictions personnelles ont eu raison de cette velléité : je ne ferai pas d'effet, et je répondrai simplement : oui, il faut intervenir dans la langue des médias. Il me reste à fonder cette assertion.

J'estime qu'il faut intervenir pour des motifs qui prennent leurs racines au coeur même des règles de la vie, des exigences de la pensée et de la communication ainsi que de la mission pédagogique des médias. En bref, je dirais qu'il faut intervenir en considération de la nature même de la langue et des médias.

Avant d'expliciter ce propos, je désire préciser ce que j'entends ici par le terme intervenir. Il ne s'agit pas

d'intervenir comme on le fait, par exemple, dans une situation politique ou diplomatique où il s'impose d'entrer d'urgence en lice pour tenter de dénouer un conflit, de détourner le cours d'événements tragiques. Il ne s'agit pas non plus d'intervenir comme il y a lieu de le faire, par exemple, en médecine lorsqu'on doit agir immédiatement, énergiquement, pour arrêter l'évolution d'un état pathologique. Il s'agit, dans le cas, d'intervenir au sens courant du terme, c'est-à-dire de "prendre part à une action, à une affaire en cours dans l'intention d'influer sur son déroulement".

Dans cette perspective, il me paraît aller de soi que l'on intervienne dans la langue des médias; en effet, on reconnaît volontiers que toute action, que toute manifestation s'adressant à la conscience, à la pensée, comme c'est le cas de l'action des médias, est nécessairement soumise à une régulation.

Aussi, ne pas intervenir, ce serait, je crois, une forme d'intervention : laisser aller, laisser couler la langue et l'expression au gré de chacun, au hasard des vents contraires, ce serait une connivence, ce serait une intervention implicite mais très réelle. A cette forme d'intervention implicite, insidieuse, il faut préférer d'emblée l'intervention explicite. Les médias, notamment la presse écrite ou audiovisuelle, sont un lieu où s'impose un usage réfléchi et contrôlé de la langue, comme c'est le cas - ou comme ce devrait l'être - dans le système d'enseignement, dans l'administration publique et dans les autres cas d'usage officiel de la langue.

Cela signifie qu'à des degrés divers et selon des modalités particulières, il faut assurer que la langue utilisée soit en rapport avec un appareil de référence, avec une norme à respecter et donc, par voie de conséquence, avec ce qu'on appelle ici une "intervention". Ce motif renvoie à la substance même des médias en tant qu'ils sont une activité vitale soumise, implicitement ou non, à des règles.

À cet égard, il faut bien comprendre que les règles en question ont partie liée avec l'usage, et l'usage, de soi, c'est

l'usage actuel. Plus encore, il n'est pas exclu de souhaiter que la langue parlée, dont Vaugelas disait : "elle est la première en ordre et en dignité... celle qui est escrite n'est que son image", il n'est pas exclu de souhaiter donc, que la langue parlée ait de plus en plus de poids dans la détermination des règles ou du bon usage.

Selon cette perspective, l'intervention linguistique - comme elle est pratiquée à la Société Radio-Canada - visera essentiellement un accroissement de la compétence des "communicateurs". Elle sera d'abord pour eux un facteur de libération et non d'aliénation, elle sera un moyen de valorisation et non une source de culpabilisation. Par ailleurs, elle se traduira normalement en qualité de vie pour tous ceux auxquels s'adressent les médias, parce qu'ils y trouveront une inspiration, un guide, un stimulant pour améliorer leur propre performance linguistique, pour se libérer de la contrainte que constitue l'ignorance des mécanismes de fonctionnement de la langue. En règle générale, on convient que la qualité de la langue a un rapport direct avec la qualité de la communication, mais la conviction que la qualité de la langue contribue à la qualité de la vie devrait être plus répandue et mieux défendue.

Le second motif que j'invoquerais pour justifier une intervention linguistique dans les médias tient aux exigences mêmes de la pensée et de la communication dont la langue est l'outil privilégié d'expression.

Un constat s'impose à l'attention aujourd'hui : nous sommes submergés par l'image. Le slogan "une image vaut mille mots" a plus de poids que le précepte classique "ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement". La rigueur de l'articulation du discours est en régression. Maints indices illustrent ce phénomène : la richesse de la simplicité d'expression est trop souvent considérée comme un métal vil; le souci de la cohérence cède souvent la place au réflexe : "pourvu qu'on comprenne"; le respect des conventions morphologiques et syntaxiques suit trop souvent le cours des monnaies dévaluées.

Devant ces faits qui relèvent, j'en conviens, d'un phénomène plus général de civilisation, les médias, notamment la radio et la télévision, peuvent jouer un rôle de freins ou d'accélérateurs. Grâce à l'intervention linguistique, pour une part, ils peuvent faire contrepoids au mouvement de régression; mieux encore, et d'une façon positive, ils peuvent contribuer à inverser le mouvement.

Si l'intervention linguistique est justifiée au nom des exigences de la clarté, de la justesse, de la propriété de l'expression et de la rigueur du discours, elle l'est plus globalement encore au nom des exigences de la communication. En effet, s'il est nécessaire de promouvoir la richesse de la langue, de développer ses potentialités, s'il est indispensable de préserver son intégrité, cela doit, en définitive, s'opérer au nom de la perfection d'un outil de communication. Ce principe devrait sans doute présider non seulement à l'intervention linguistique dans les médias, mais à toute oeuvre de codification ou de normalisation. À ce chapitre de la communication, l'intervention linguistique - étant bien entendu que celle-ci est d'abord ancrée dans l'usage actuel, dans l'humus de chez nous - devient un moyen non seulement d'assurer la compréhension interrégionale, mais aussi la communication internationale.

Un autre motif qui me paraît justifier l'intervention linguistique dans les médias, c'est le rôle pédagogique de ceux-ci, qu'ils portent ou non la marque officielle d'"éducatifs".

Ce rôle pédagogique global n'est plus à démontrer. Les médias sont omniprésents et très puissants : ils concurrencent la famille et l'école en matière d'éducation. M'en tenant au domaine de la langue, je dirais que l'intervention dans les médias contribuera efficacement à assurer un équilibre entre l'initiative et la liberté de chaque locuteur et la nécessité de s'intégrer à une société et de communiquer avec les autres, ceux d'ici et ceux d'ailleurs.

On sait bien que si, par hypothèse, le comportement

linguistique était livré totalement à l'individu, la communauté linguistique risquerait d'éclater, à plus ou moins brève échéance. À ce propos, je relève le fait suivant, à titre de simple exemple, de portée fort modeste : récemment, j'ai dû, en une seule journée, répondre aux trois questions suivantes : puis-je employer le mot "performativité" à la place de "rapidité"? l'action de contenir une foule, c'est bien la "contention" de la foule? j'ai un texte où il est question de "relationnement" avec le milieu : est-ce un néologisme?

À dire vrai, ce ne sont pas d'abord les mots qui sont en question, mais le sens, le message; l'intervention linguistique dans les médias, qui - entre autres choses - élimine les phénomènes marginaux ou nuisibles à l'intelligibilité de la communication, devient indirectement une action pédagogique auprès des auditeurs.

D'une manière plus positive encore, l'intervention linguistique qui vise essentiellement à conserver un instrument de communication efficace, à l'enrichir des néologismes appropriés, à déployer les ressources de la langue française dans tous les domaines, y compris ceux de la science et des techniques avancées, cette intervention, faite auprès des divers communicateurs, rejoint l'ensemble de la population; elle accomplit ainsi une action éducatrice, bénéfique et valorisante pour tous. On peut dire qu'à long terme, elle est un apport à l'enrichissement du patrimoine dans ce qu'il a de plus fondamental : la langue, elle s'intègre à un phénomène beaucoup plus vaste, celui du modelage d'une société, lequel est un élément de la formation et de la continuité de toute culture.

Conclusion

Si le philosophe Alain a pu dire "qui saurait sa langue saurait tout de l'homme", nous sommes sans doute justifiés de croire que ceux qui contribuent à mieux faire savoir notre langue, à la révéler, à la manifester, participent à une haute mission que voile le quotidien, mais que laisse entrevoir la

réflexion : je souhaite avoir contribué un peu à laisser entrevoir la portée de la mission d'intervention linguistique dans les médias et, partant, à la justifier, s'il en était besoin.

Les médias, construits par le langage et construisant le langage tout ensemble

PIERRE AUGER

Directeur de la terminologie
Office de la langue française

En 1985, les médias constituent le véhicule le plus puissant de la culture des peuples, ils sont à la fois des facteurs dominants d'intégration culturelle et le miroir de leur tissu culturel, des produits de la culture tout autant que des produits culturels en soi. Dominés de façon générale par le langage, attachés à une langue dans leur actualisation, ils constituent en soi des systèmes d'information largement dépendants de ce qu'il est convenu d'appeler la performance linguistique. Tributaires de l'outil linguistique et du code qui le constitue, ils sont tout autant innovateurs et créateurs en agissant sur lui, en le modifiant parfois même au gré des valeurs reconnues par l'époque. Construits par le langage et construisant le langage tout ensemble, ils jouent un rôle privilégié dans la diffusion d'un certain modèle linguistique se situant quelque part entre les usages variés de la communauté linguistique qu'ils représentent en incluant l'usage perçu comme dominant qu'on reconnaît en général aux élites sociales, et la variété européenne qualifiée de standard en autant qu'elle puisse exister en dehors des français régionaux.

Le rôle linguistique des médias s'est très certainement accru

au moment de la transformation d'une société essentiellement rurale en une société urbanisée, plus scolarisée, plus riche, qui a maintenant de plus en plus accès aux produits offerts par les médias. Les journaux, la radio en pénétrant les foyers n'ont rien perdu alors de la mystification qu'ils opéraient jusque-là dans la société rurale, reconnus justement comme des produits réservés aux gens instruits et élaborés par ces mêmes gens. La démocratisation des médias qui s'est amorcée au milieu du présent siècle a permis la mise en branle d'un processus inconscient d'homogénéisation linguistique par la neutralisation de certaines variantes et par conséquent par la diffusion d'une langue plus unifiée (cf. par exemple, la disparition de certains traits dialectaux hérités des patois français). En même temps, l'émergence d'une nouvelle société à structure industrielle était en train de modifier en profondeur le mode de vie de ses membres au détriment des valeurs rurales traditionnelles, jusque-là transmises oralement de génération en génération. La langue québécoise n'a pu demeurer imperméable à de tels changements.

C'est ainsi qu'au fil des années, de 10 ans en 10 ans, les médias ont raffermi leur emprise sur notre société jusqu'à l'imprégner totalement aujourd'hui. Radio-Canada est le vivant symbole de toute cette évolution d'où allait rayonner un contenu culturel extraordinaire, contenu apporté par une concentration inusitée par l'ampleur qu'elle a prise de "beaux esprits", produits d'une société en rattrapage de scolarisation. Les années qui ont précédé la Révolution tranquille ont été déterminantes à cet égard. C'est également à peu près à la même époque qu'on voit apparaître les premiers grands efforts de diffusion d'une langue de qualité. Les efforts consentis, par exemple, à la transmission sur les ondes des joutes de hockey commentées à l'aide d'une terminologie de plus en plus francisée, développée presque intégralement par les commentateurs sportifs de Radio-Canada sont à situer dans cette nouvelle perspective. On oublie, souvent, que la transformation de la société québécoise en société urbanisée a été désastreuse à certains égards pour la langue québécoise : anglicisation par le travail en usine, retard aussi dans l'alphabétisation et la scolarisation pour la plus grande partie de cette société. Ce n'est certes pas

du jour au lendemain que les médias québécois ont été en mesure d'assurer la promotion d'une langue de qualité. Point n'est besoin de reculer dans la nuit des temps pour affirmer que le concept de qualité linguistique est arrivé assez tardivement dans les préoccupations des médias. On n'a qu'à retourner aux grands journaux des années 40 pour s'en rendre compte, cela est plus vrai encore de la presse régionale. Les mêmes observations pourraient être faites pour la radio de l'époque, bien que l'oral supporte davantage l'imperfection que l'écrit. Le fait que Radio-Canada publie depuis 25 années des écrits et des ouvrages à caractère linguistique ou terminologique démontre clairement les besoins à ce titre du géant des médias électroniques au pays. L'acquis observable en 1985 n'a rien de comparable avec la situation qui a prévalu dans les années 50 où l'insécurité linguistique était la règle générale, plutôt que l'exception.

Pour parvenir à tel acquis, il a certes fallu intervenir dans la langue des médias, c'est à cette intervention interne caractérisée par un souci constant du mieux parler, du mieux écrire qu'on doit le progrès des 25 dernières années. Il est heureux qu'on n'ait pas attendu de connaître exactement le genre de norme sur laquelle s'aligner avant d'agir. On en serait encore au même point, en 1985, attendant les travaux fort divergents des linguistes sur cette question épineuse qui tarde à recevoir des solutions fonctionnelles, sinon viables.

Le prestige que la population reconnaît de façon générale aux médias et à ceux qui en sont les artisans en font en même temps des modèles linguistiques à valeur exemplaire pour ceux qui dans la population les fréquentent. On attend en général d'eux un comportement linguistique s'apparentant au registre de la langue soutenue ressenti comme plus prestigieux et seul digne de la communication dépersonnalisée de type officiel. Il va de soi que le type de discours propre aux médias est à classer parmi les communications de type institutionnel s'apparentant tout naturellement à ce qu'on appelle maintenant la langue officielle. Ce type de discours possède comme caractéristique principale le "dépouillement" propre aux situations de la communication

officielle et plus favorable à une diffusion internationale (panfrancophone dans le cas du français québécois). Ce type de communication se prête naturellement bien à une certaine normalisation sur le plan formel et à la neutralisation de certains traits linguistiques ressentis comme trop régionalisants.

L'interventionnisme systématique demeure toutefois dans ce contexte une tâche difficile en l'absence de description de ce qu'est ou devrait être la langue québécoise standard qu'on veut ériger en modèle normatif. Les avis sont d'ailleurs très partagés sur cette question parmi la communauté des linguistes québécois et oscillent entre un dirigisme très contraignant et le laisser-faire absolu en matière langagière. Le débat est loin d'être clos et menace de traîner encore sur une génération entière. Ces idéologies contradictoires tiennent souvent au fait qu'on soit plutôt observateur de l'usage qu'aménageur de l'usage et inversement. Il est toutefois rassurant de constater qu'au Québec les ouvrages de linguistique publiés par les linguistes le sont dans une langue très soutenue et grammaticalement correcte, exportable en tout point, où l'on sent très peu la variété régionale en usage dans notre propre communauté linguistique. Il est des façons multiples d'exercer la démagogie, il en va de même en matière linguistique.

Pour conclure, je dirai que oui il faut intervenir dans la langue des médias, mais pas nécessairement par le biais de l'intervention de l'État. Les spécialistes des médias sont aussi des langagiers et, à ce titre, ils sont bien capables de prendre en main leur devenir linguistique en ayant comme souci constant de véhiculer des messages clairs dans une langue la plus parfaite possible. Je crois que c'est ce rôle important qu'a su jouer le Service linguistique de la Société Radio-Canada depuis ses débuts au travers d'un patient travail respectueux de cette vérité qu'en matière de changement linguistique, il faut du temps et de la bonne volonté.

La parole est communautaire surtout lorsqu'elle est médiatique

PHILIPPE BARBAUD

Linguiste, Université du Québec à Montréal

Le point de vue du linguiste

Face à la question de savoir s'il faut intervenir dans la langue des médias, le linguiste, c'est bien connu, se trouve dans une situation paradoxale. D'une part, il est un scientifique qui manipule la langue en tant qu'objet d'étude soustrait aux contingences de l'usage; d'autre part, il est un locuteur qui fait usage quotidien de la parole qu'il perçoit comme objet d'intervention soit par autocorrection soit par incitation, voire coercition. Compte tenu de l'école de pensée dans laquelle il travaille, le linguiste ressentira alors ce paradoxe avec plus ou moins d'acuité.

Pour celui qui appréhende le langage selon une perspective plutôt saussurienne, la question de l'intervention linguistique doit pouvoir s'envisager en relation avec la nature socio-institutionnelle de la langue, ce qui laisse entrevoir une résolution possible dudit paradoxe. Mais pour le linguiste qui appréhende le langage comme une faculté cognitive de l'être humain, selon une perspective plutôt chomskyenne ou même piagétienne, la question de l'intervention linguistique accentue le paradoxe dans la mesure où il adhère à l'idée d'un certain

déterminisme génétique du sujet parlant. Dans ce dernier cas, il est fréquent de rencontrer parmi les nouvelles générations de linguistes, une attitude de soi-disant neutralité ou de soi-disant objectivité scientifiques vis-à-vis des faits de langue ou de parole que l'on prend grand soin à isoler des faits de norme qu'ils sont en même temps.

Il m'apparaît que la neutralité scientifique est un écran transparent lorsque surgit le problème de la "qualité de la langue" et des pratiques linguistiques communautaires car en définitive tout le système conceptuel et descriptif de la théorie linguistique actuelle privilégie à son insu la variété de langue dont la qualité correspond justement à celle de l'usage standard[1]. C'est pourquoi je me sens très à l'aise de soutenir que la langue des médias, entre autres, doit constituer un objet d'intervention linguistique éclairée, utile et modérée de la part de ceux - individus ou personnes morales - qui sont investis à bon droit du pouvoir de le faire.

Un besoin de masse

Par ailleurs, j'ai l'immense privilège de pratiquer depuis plus d'un an l'exigeant, pour ne pas dire l'épuisant métier de chroniqueur de langage pour le compte du "plus grand quotidien français d'Amérique du Nord", La Presse dans son supplément sabbatique La Presse - Plus. Je collabore même à l'occasion, par solidarité, à un "hebdo" commercial du nord-est de Montréal parce qu'il s'agit d'une entreprise familiale. Cette très modeste expérience vécue de l'univers des médias m'a néanmoins conforté dans la conviction qu'il existe une demande très forte de la part du public lecteur pour apprendre davantage en matière de langue. A ma manière - que j'ose croire innovatrice - je fais régulièrement de l'intervention linguistique dans les médias. Non seulement un bon tiers du public lecteur exerce-t-il une pression constante sur les fabricants de la parole quotidienne[2] mais aussi les fabricants eux-mêmes se sentent-ils responsables de la qualité de leur produit, la langue des médias.

Incontestablement il existe, et j'en suis témoin constamment, une bonne volonté fort stimulante chez ceux qui, dans les entreprises de presse, ont pour métier la production de la parole médiatique. Journalistes, réviseurs, vérificateurs d'épreuves, chefs de pupitre, rédacteurs en chef et éditeurs, chacun est conscient que la maîtrise du code écrit est l'affaire de toute une vie. Chacun fait preuve d'une attitude d'humilité quant à ses prétentions personnelles de savoir écrire en français et a fortiori en bon français. Indéniablement, le souci de bien s'exprimer à l'écrit s'avère une constante professionnelle chez ceux pour qui chaque page d'imprimé est un prolongement de soi-même.

Naturellement, tous n'ont pas les mêmes moyens de travailler à cet idéal. La situation des hebdos à cet égard est pathétique car, dans la plupart des cas, on a appris à gagner sa vie en montant une entreprise médiatique avant d'avoir appris à médiatiser son langage. Résultat : la qualité du français y est variable et les écarts y sont souvent déconcertants. L'idée d'intervenir à ce niveau de productions langagières me paraît utopique et déraisonnable pour l'instant car il faut laisser le temps faire son oeuvre. Les cégeps n'ont que quelques années d'existence, après tout.

Le mode différé de la parole médiatique

En revanche, les grandes entreprises médiatiques que sont la presse, la radio et la télévision et certaines sociétés de grande envergure disposent quant à elles de puissants moyens de contrôle de la qualité de leurs produits langagiers, lancés quotidiennement dans le "marché linguistique", selon l'heureuse expression du sociologue Bourdieu. Ce contrôle institutionnel de la parole fait pendant au phénomène de l'autocorrection individuelle. Il découle naturellement de la nature différée de la communication médiatique qui s'oppose alors au mode direct de la communication ordinaire. Le différé laisse néanmoins une marge de manoeuvre plus grande aux productions orales et spontanées de la radio et de la télévision tandis que les entreprises de presse

doivent s'astreindre à toutes les exigences qu'impose ce mode de communication. Le mode différé, parce qu'il permet à l'instar du film ou du vidéo, le "montage" rétroactif de l'énoncé médiatique - par exemple, les informations télévisées, les documentaires, l'éditorial, le reportage sur un fait divers ou même la raison sociale - me paraît justifier pleinement le principe de l'intervention dans les productions langagières des individus anonymes ou personnalisés affectés à cette tâche.

Le facteur de divergence

Outre le caractère différé de la parole médiatique, il est une autre raison fondamentale qui justifie l'intervention dans la langue des médias. C'est ce que j'appelle "le facteur de divergence" qui découle de la nature dialectale du parler français du Canada. Ce facteur agit comme force centrifuge par rapport à la norme du français standard et par rapport aux autres dialectes qui enrichissent la francophonie. Ce facteur de divergence trouve sa réalisation empirique dans les tendances linguistiques qui caractérisent les usages d'ici. De telles tendances - très tangibles à l'oral - sont statistiquement inscrites dans plusieurs phénomènes de variation qui caractérisent entre autres la syntaxe du canadien-français[3]. Quant au vocabulaire, préciserai-je, on peut le tenir pour négligeable du point de vue du facteur de divergence car il n'a qu'une faible incidence en regard des tendances linguistiques. Il affecte bien plus la forme que le fonctionnement de notre langue.

Je peux rapidement recenser une dizaine de ces tendances aux propriétés structurantes centrifuges et qui sont linguistiquement significatives parce qu'elles sont statistiquement vérifiables. En voici la liste :

1) La "double négation", v.g. "Y a pas personne d'arrivé", qui affecte tout le paradigme des opérateurs de négation et modifie, par suite de l'ellipse du ne, le mécanisme de leur cliticisation[4] ainsi que celui des pronoms personnels dans

les tournures impératives et emphatiques;

2) Uniformisation du système flexionnel des pronoms personnels, v.g. "nous-aut'", "vous-aut'", "eux-aut'", "y", "on", "ça", entraînant la perte du "nous" pluriel, du "ce" sujet et du "lui" atone;

3) Généralisation de la tournure interrogative en -tu, v.g. "Y vont-tu y aller?", qui affecte les mécanismes de l'inversion du sujet;

4) Lexicalisation du KES interrogatif, v.g. "Tout qu'est-ce qu'il veut, c'est ça", en tant que locution conjonctive affectant tout le système de la subordination;

5) Généralisation des tournures emphatiques, v.g. "Lui, y connaît ça.", "La publicité, c'est payant." qui affecte les mécanismes de la coréférence des pronoms avec leur antécédent;

6) Hypergénéralisation de la structure de possession construite avec la préposition à, v.g. "Le char à mon oncle...", qui affecte la transformation sous-jacente aux adjectifs possessifs de la 3e personne;

7) Féminisation conditionnée des noms à initiale vocalique, v.g. "L'autobus était ben trop pleine", qui se répercute sur les règles d'accord en genre;

8) Cliticisation accrue du quantificateur tout, v.g. "Il a tout donné son argent", qui augmente le caractère ambigu de son interprétation;

9) Adverbialisation accrue des adjectifs, v.g. "Elle est bonne rare", qui affecte la transitivité de nombreux verbes à l'instar des anglicismes de prépositions;

10) Substitution de la structure impersonnelle en il par la structure personnelle en ça, v.g. "Ça arrive souvent qu'il y a

des accidents", qui affecte le mécanisme de l'extraposition5.

La diglossie galopante

En d'autres termes, la dialectalisation accrue du parler a déjà pour effet de "dichotomiser" la parole en regard d'une situation irréductible de diglossie. D'un côté, la parole institutionnelle ou la "textualité", assimilable au français international, générée par la communication médiatique, consommée par le locuteur anonyme plus ou moins réceptif au niveau de sa compétence linguistique et maniée non plus par une élite mais par des professionnels de l'écriture. De l'autre, la parole individuelle ou "l'oralité", la parlure, assimilable au modèle dialectal en émergence au Québec, générée par l'expression et la communication ordinaire et mise en pratique par le locuteur imbu de sa langue maternelle au niveau de la compétence linguistique.

La nature différée de la parole médiatique et le facteur de divergence sont donc les deux raisons majeures qui accréditent à mes yeux une intervention dans la langue des médias. Ce sont des raisons à caractère "interne" et "conventionnel" en quelque sorte. Elles ne se retrouvent absolument pas dans la parlure.

Intervenir, mais dans quel but?

Il s'ensuit qu'il ne faudrait pas s'illusionner quant aux véritables motifs d'une telle intervention. En ce qui me concerne, je considère le français public comme un produit culturel tout à fait comparable à d'autres. Si certains vins peuvent mériter le label de "V.D.Q.S.", on ne voit pas pourquoi les médias, entre autres, ne chercheraient pas à mériter le label "F.D.Q.S." pour "Français Délimité de Qualité Supérieure". Le prestige agit sur les masses plus sûrement que les lois.

Les motifs de l'intervention gouvernementale en matière de

terminologie poursuivent, on le sait, un objectif de normalisation de la langue officielle. Là-dessus, le consensus est clair et je m'y rallie sans réticences. En ce qui a trait à la langue générale, les vues de l'Office de la langue française sont clairement exprimées dans ce passage du récent ouvrage de Jacques Maurais sur un aspect de la langue de la publicité.

> Dans le domaine de la langue générale, écrit-il dans son introduction, l'action de l'Office de la langue française vise [...] à améliorer le modèle linguistique véhiculé officiellement et, mais seulement dans un deuxième temps, à augmenter la variation linguistique chez l'individu grâce à l'influence du modèle institutionnel, ce qui ne pourra se faire que sur une période assez longue.[6]

Un tel objectif a pour fondement le présupposé théorique suivant :

> La compétence linguistique de chaque locuteur comprend [...] le registre (on dit aussi niveau de langue ou style) propre à la langue des institutions; certains locuteurs pourront, plus ou moins facilement, produire des énoncés dans ce registre alors que d'autres en auront une connaissance surtout passive. (Ibid., p. 13.)

De toute évidence, l'objectif poursuivi a un caractère externe et optionnel puisqu'il vise le sujet parlant québécois. Je dois dire à ce propos qu'il est illusoire d'espérer que l'intervention dans la langue des médias puisse augmenter, même à la longue, la compétence linguistique des sujets parlants québécois en regard de la variation. La raison tient à ce que le phénomène de la variation linguistique tel qu'il est étudié en sociolinguistique est, par définition, un phénomène statistique de masse et non un phénomène comportemental d'individu. La variation linguistique n'est pas le reflet des habiletés langagières individuelles mais

bien le reflet de la performance linguistique communautaire. Là-dessus, je ne partage pas l'opinion de Jacques Maurais qui estime que la variation linguistique "est le propre des communications privées entre locuteurs-citoyens". De manière générale, on confond l'idiolecte avec la parole, on mélange les "manières de parler" avec les niveaux de langue, les énoncés dictés par les convenances sociales avec les productions linguistiques engendrées par des règles intériorisées ou encore le répertoire grammatical d'un individu avec un registre particulier de langue.

Je soutiens qu'il importe de détruire le mythe des niveaux de langue dans la mesure où le sujet parlant est concerné. Cette idée est contraire à l'histoire et au destin de la langue française parce qu'elle banalise le rapport de force linguistique au sein de chaque communauté francophone. Puisque l'idée de niveau de langue confère sa légitimité à la parlure individuelle, le locuteur ordinaire fait du parler ordinaire la limite de la parole et de sa langue maternelle, la limite de la langue française. Le parler ordinaire étant à son tour assimilé au registre familier, la parole se trouve circonscrite à des limites individuelles alors qu'en réalité la parole est communautaire surtout lorsqu'elle est médiatique.

La notion de niveaux de langue est néfaste à la langue parce qu'elle horizontalise les pratiques linguistiques, ce qui laisse croire qu'il n'existe pas d'idéal en cette matière vers lequel tendre. Or la maîtrise que chaque individu peut avoir de sa langue maternelle ne lui confère pas pour autant celle du niveau dit "familier correct" ou "familier relâché" pas plus que les bonnes manières de parler lors de certaines occasions formelles ne lui confèrent la maîtrise du niveau de langue dit "soutenu". De même, le fait de sacrer ou de jurer n'est pas tant révélateur d'un quelconque niveau de langue populaire que d'une infraction à un tabou social.

En conclusion, il convient de ne point se méprendre sur les objectifs que l'on peut légitimement associer à l'intervention dans la langue des médias. Cette intervention se justifie en

raison même de la nature de la communication médiatique et non pas en raison de l'espoir à moyen terme d'augmenter le potentiel de variation langagière des individus. Quant à savoir comment les prochaines générations vivront leur état de diglossie, nul ne saurait dire quoi que ce soit de fondé tellement la situation linguistique est inédite, historiquement parlant. Un fait demeure. Si intervention il doit y avoir dans le but de modifier les habitudes langagières et les pratiques linguistiques des sujets parlants québécois, ce ne peut pas être par le biais des médias. Seule l'instruction primaire et secondaire basée sur l'apprentissage actif et conditionné du français public permet d'envisager une modification à moyen terme de la trajectoire actuelle que suit l'évolution de la performance linguistique canadienne-française. Là-dessus, je dois dire que l'élite québécoise, tant intellectuelle que politico-économique, n'assume pas ses responsabilités parce que cette élite ne se sent pas encore solidaire de la communauté internationale francophone.

RÉFÉRENCES

1. Nous sommes à ce sujet d'une opinion contraire à celle que soutiennent Yves-Charles Morin et Marie-Christine Paret. En effet, dans les grammaires scientifiques qui s'élaborent actuellement, toutes les règles dites "transformationnelles" sensibles aux variantes dialectales sont toujours libellées par rapport à celles que détermine la variété standard. Ce qui est dialectal y devient donc "optionnel" sur le plan grammatical indépendamment des phénomènes de masse qui les affectent. Voir l'article de ces auteurs intitulé : "Norme et grammaire générative" dans : É. Bédard et J. Maurais (réd.), gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, et Paris, Le Robert, "L'ordre des mots", 1983, 850 p., pp. 179-202.

2. Voir ma chronique "La planète SYNTAXE", La Presse-Plus, 27 avril 1985.

3. Sur le statut théorique de la tendance linguistique, voir : Ph. Barbaud, "La langue de l'État - l'état de la langue", dans : É. Bédard et J. Maurais, op. cit., pp. 395-414.

4. "Cliticisation" : règles syntaxiques qui intercalent certains éléments comme les pronoms atones entre le sujet et le verbe, v.g. "Il VOUS EN a TOUT revélé."

5. "Extraposition" : règles syntaxiques qui rejettent une phrase sujet à la fin de la principale, v.g. "Que Radio-Canada soit un modèle importe à beaucoup de gens."/"Il importe à beaucoup de gens que Radio-Canada soit un modèle."

6. Jacques Maurais, La langue de la publicité des chaînes d'alimentation. Étude sur la qualité de la langue et sur l'implantation terminologique, gouvernement du Québec, Conseil de la langue française, "Dossiers du Conseil de la langue française / Études et recherches", n° 18, 1984, 84 p.

La communication prend aussi en charge le patrimoine culturel d'une collectivité

D'IBERVILLE FORTIER

Commissaire aux langues officielles, Ottawa

À la question "Faut-il intervenir dans la langue des médias", je réponds sans hésitation par l'affirmative. Je serais d'ailleurs malvenu de répondre négativement puisque ma fonction même de Commissaire aux langues officielles requiert que j'intervienne quotidiennement dans la langue de l'administration publique. Mais pourquoi cette question intéresse-t-elle au plus haut point le Commissaire aux langues officielles?

Souci d'égalité linguistique

Tout d'abord, parce qu'il ne peut y avoir égalité des deux langues officielles au Canada sans égalité dans la qualité. La langue est le support de la culture. Au Canada coexistent deux langues officielles qui sous-tendent deux cultures dominantes. Ces langues et cultures sont à leur tour enrichies de l'apport culturel de nombreux groupes ethniques.

Or, la qualité de la langue, et partant de la communication, est faite, certes, de correction, de justesse de l'expression, d'articulation cohérente du discours, de clarté, d'élégance du style, d'originalité des associations de mots, de formules

lapidaires, mais il y a plus, beaucoup plus. La communication de haute qualité est, à mon avis, celle qui prend aussi en charge le **patrimoine culturel** d'une collectivité. Les rédacteurs de talent puisent consciemment ou non leur inspiration, leurs images, leurs analogies, leurs allusions dans l'humus de la culture qui les nourrit.

Par souci d'atteindre à une plus grande égalité linguistique, l'Etat pourrait consentir un effort supplémentaire afin d'accroître la compétence linguistique de ses agents de communication. L'efficacité de la communication passe par une pensée juste et un vocabulaire précis. Il faut appliquer à nos deux langues officielles les mêmes exigences de qualité si l'on veut véritablement être en mesure de parler d'égalité linguistique.

Exigence démocratique

Une information officielle complète, exacte, et même élégante s'impose également parce que nous vivons dans une démocratie de participation. Il est vital que nos institutions politiques mettent à la disposition des médias une information facilement intelligible. L'information gouvernementale objective est essentielle si l'on veut que les citoyens puissent connaître leurs droits, suivre les affaires de l'Etat et y participer efficacement.

Le public ne peut cependant pas engager une discussion féconde avec ses élus si l'information qui lui est transmise par le gouvernement (puis retransmise par les médias) est formulée dans un jargon compris des seuls initiés. Combien de lois et de règlements "sèment la dévastation terminologique en tordant le cou aux sens courants des mots" pour reprendre les paroles de Michel Sparer (colloque **"Terminologie et communication"**, Montréal, 1984). Le bon exemple, comme le bon usage, doit venir de haut. La langue ne peut être un instrument efficace de communication que si elle est de qualité. À cet égard, il est urgent que les pouvoirs publics relèvent les normes de compétence

en ce qui concerne l'utilisation des deux langues officielles et améliore la qualité de l'information transmise à la population.

Il m'apparaît indispensable de traiter les deux langues officielles du Canada comme des instruments égaux de communication. Les droits démocratiques de tous les Canadiens l'exigent. Le français doit y être moins à la remorque de la culture et de la langue anglo-saxonnes, même si celles-ci nous pénètrent, Nord-Américains que nous sommes, jusqu'à la moelle. La question de la qualité de la langue des médias a des ramifications plus profondes qu'il n'y paraît de prime abord.

Au nom du droit des citoyens à disposer d'une information officielle de qualité, l'Etat se doit, par conséquent, de suppléer aux lacunes de l'enseignement secondaire et même universitaire. Je me garde bien, cependant, de jeter la pierre aux professeurs. Je reconnais que la détérioration de la langue écrite et parlée est une question fort complexe et qu'on n'accorde plus aux règles de l'art d'écrire la même importance qu'autrefois. C'est sans doute pourquoi presque tous les ministères fédéraux se sont dotés de postes de réviseurs ou correcteurs dont le rôle consiste à veiller à la qualité linguistique des documents officiels.

Souci d'égalité linguistique et droit démocratique. Telles sont les deux principales raisons pour lesquelles la question de l'intervention dans la langue des médias intéresse le Commissaire aux langues officielles. Demandons-nous maintenant comment concrètement l'Etat peut intervenir dans la langue des médias.

Intervention à la source

Tout gouvernement est un grand producteur, consommateur et diffuseur d'information. Il ne saurait en être autrement dans un pays démocratique. Les divers médias (radio, télévision, presse écrite) sont sans conteste des canaux privilégiés par lesquels coule le flot continu de l'information officielle.

L'État utilise une grande variété de techniques de diffusion

de l'information, information reprise, traitée, puis retransmise par les médias. Qu'il suffise de songer au journal des débats parlementaires, aux livres tantôt blancs, tantôt verts, tantôt bleus, aux discours, aux publications, aux films, à la publicité gouvernementale sous toutes ses formes, aux reportages, aux expositions, aux interviews des hommes publics. Les députés eux-mêmes sont, dans leurs circonscriptions respectives, des agents d'information qui renseignent la population sur les orientations et les multiples programmes du gouvernement. Je me plais à croire qu'il en va de même du Commissaire aux langues officielles. Sa "circonscription", toutefois, s'étend d'un océan à l'autre, et d'une langue officielle à l'autre. Cela fait beaucoup de "mots" (maux) à fouetter...

Le gouvernement fédéral peut donc influer sur la qualité de la langue des médias indirectement, **à la source**, en appliquant des normes élevées en matière de rédaction administrative. Il lui faut prêcher par l'exemple.

Les journaux, la radio et la télévision sont inondés d'information officielle émanant des services des relations publiques des ministères et organismes de l'État. Cette information leur parvient sous forme de communiqués, rapports, études, comptes rendus des débats, etc. Dans une large mesure, **la qualité de l'information véhiculée par les médias est tributaire de la qualité du travail des rédacteurs, traducteurs et agents d'information des organismes de l'État.** Il est donc indispensable que l'État puisse compter sur les services d'une armée de communicateurs chevronnés qui ont le souci de transmettre les informations gouvernementales dans une langue claire, correcte et même dans un style agréable.

Les traducteurs : des boucs émissaires faciles

Cela m'amène à parler de la traduction au sein de l'appareil fédéral. Je ne vous apprendrai rien en vous rappelant qu'on y traduit d'anglais en français dans une proportion avoisinant 85 %. À maintes reprises dans leurs rapports annuels, mes

prédécesseurs ont relevé cette disproportion, dénoncé les abus les plus criants et toujours souhaité voir diminuer le volume de la traduction française au profit de la rédaction originale en français. La traduction n'est pas une mauvaise chose en soi, c'est son abus qui peut le devenir.

Il y a lieu de mentionner ici que le gouvernement fédéral n'est pas seul à recourir massivement à la traduction de documents conçus et rédigés originellement en anglais. "Plus de 80 % des messages publicitaires diffusés au Québec, rapporte le président du Conseil de la langue française, M. Michel Plourde, ne sont ni conçus ni rédigés en français, mais simplement traduits ou adaptés de l'anglais. Entre 3 % et 55 % des nouvelles publiées dans nos quotidiens sont le fruit de traductions faites par les journalistes eux-mêmes. La majorité des textes de base utilisés à titre d'instruments de travail dans les entreprises, à ce stade-ci de leur francisation, n'ont pas été pensés en français, mais traduits de l'anglais." (Colloque **"Traduction et qualité de la langue"**, Hull, 1983.) Compte tenu de cette intense activité de traduction au pays, il est tentant et facile de faire des traducteurs les boucs émissaires de la mauvaise qualité de la langue de l'administration publique. Je suis convaincu, personnellement, que les traducteurs ne sont pas la source du mal. C'est ailleurs qu'il faut chercher la racine du mal. Le mal est de **nature structurelle ou institutionnelle**, si l'on préfère.

Les délais impartis aux traducteurs, par exemple, sont notoirement trop courts. Dans une étude inédite produite pour le compte du Groupe de travail sur l'information gouvernementale que j'ai présidé vers la fin des années 60, René de Chantal dénonça cette pratique injustifiable. "On trouve normal, écrivait-il, d'exiger d'un traducteur qu'il traduise correctement en quelques jours, à toute volée, un texte qu'un rédacteur anglophone a mis, lui, des semaines à rédiger. La traduction est un travail créateur, et comme tel soumis aux mêmes servitudes que la rédaction." Comment s'étonner alors de lire dans des documents administratifs des passages tels que ceux-ci :

"Toutefois, le soutènement britannique et canadien-français des tendances culturelles canadiennes contemporaines n'explique pas tout."

"Les formalités de la mise en oeuvre du programme d'appréciation des employés du Ministère ont été régulièrement révisées et mises à jour."

Les francophones du pays acceptent de moins en moins, et avec raison d'ailleurs, ce français "mal digéré de dernière minute" émanant de certaines officines gouvernementales et souvent retransmis par les médias. Si une large part de l'information du gouvernement fédéral doit passer par la plume des traducteurs, la décence la plus élémentaire, de même que le principe de l'égalité linguistique, exigent qu'on leur laisse le temps de produire un travail de qualité. Sans quoi on respecte, certes, la lettre de la **Loi sur les langues officielles** mais on n'en respecte sûrement pas l'esprit. Comme l'avait dit le premier ministre Louis Saint-Laurent en 1951 : "Ce qui mérite d'être traduit, mérite d'être bien traduit." Cette vérité est encore valable en 1985.

De même, il est tout à fait inacceptable que des discours qui doivent être prononcés en français devant des auditoires francophones par un ministre francophone soient rédigés en anglais puis traduits en français, généralement en catastrophe.

C'est pourquoi nous estimons que le gouvernement fédéral doit favoriser davantage la création et la rédaction originale en français par les francophones travaillant à son service. Le français au pays doit être moins une langue de traduction et davantage une langue de création. En tant que francophones, nous serons davantage nous-mêmes si nous sommes davantage créateurs. Et j'ose croire que la qualité des documents administratifs ne s'en portera que mieux de même que la qualité de la langue des médias.

Alors seulement pourrons-nous véritablement prétendre respecter le droit démocratique de tous les citoyens à une

information officielle de qualité (information largement diffusée par les médias) tout en respectant l'esprit de la loi sur l'égalité linguistique. J'espère, au cours de cette brève allocution, avoir montré que, dans notre société démocratique et officiellement bilingue et multiculturelle, la qualité de la langue des médias écrits ou électroniques revêt une importance toute particulière. Le bon fonctionnement de nos institutions en dépend.

RÉFÉRENCES

CHANTAL, René de, **Rapport sur la qualité de la langue de quelques publications du gouvernement fédéral**, Groupe de travail sur l'information gouvernementale, 1969, 44 p. (Inédit)

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES, **Rapport annuel 1984**, Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1985, 263 p.

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE ET SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC, **Traduction et qualité de la langue**, Actes du colloque tenu à Hull (Québec) les 30, 31 janvier et 1er février 1983, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1984, 220 p.

DELISLE, Jean, Allocution de synthèse au colloque "**Terminologie et communication**" organisé par la Société des traducteurs du Québec conjointement avec l'Office de la langue française, Montréal, les 13, 14 et 15 février 1984, dans **L'Actualité terminologique**, vol. 17, n° 9, novembre 1984, pp. 10-12.

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE, **Communiquer**, Rapport soumis au premier ministre du Canada, Pierre-Elliott Trudeau, 29 août 1969, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, tome I, 81 p.; tome II, 43 p.

SOCIÉTÉ DES TRADUCTEURS DU QUÉBEC, **Circuit.** Magazine d'information sur la langue et la communication, n° 4, mars 1984 : "Ces lois qui nous gouvernent : du charabia?"

La langue que l'on parle est d'abord celle que l'on entend

WILFRID LEMOINE

Communicateur

Lors de colloques comme celui-ci, il arrive que des participants, après avoir accepté de répondre à une question, commencent leur intervention en disant qu'elle est mal posée, qu'elle n'a aucun sens et qu'il serait souhaitable de parler d'autre chose! Rassurez-vous, elle m'intéresse. Cependant... en tournant et retournant votre question, apparemment si claire et si simple, je me suis aperçu que pour y répondre je devais quelque peu la contourner; en effet, du strict point de vue du communicateur, la question d'intervenir ou pas ne se pose pas. Elle ne se pose pas car chaque fois que j'interviewe, que j'anime, que je commente, j'interviens. J'interviens par le choix du niveau de langue, par celui des mots, des liens que j'établis entre eux. J'interviens quand je parle correctement, j'interviens quand des fautes m'échappent. Chaque fois que je parle, j'interviens sur le plan linguistique. Car des gens m'écoutent, et s'ils sont influencés par le contenu de mes propos, ils le sont aussi par mon emploi de la langue. Tandis qu'ils entendent au premier plan mes propos, ils s'intéressent d'abord à leur sens et bien peu au véhicule qu'est mon emploi de la langue. Au fond, ils croient ne recevoir qu'un contenu, alors qu'ils reçoivent aussi le contenant! Si j'incruste dans mon discours des anglicismes, des erreurs syntaxiques ou autres, ou

au contraire, si je parle correctement, les auditeurs en feront, généralement sans trop s'en rendre compte, leur propre bagage linguistique. Car la langue que l'on parle est d'abord celle que l'on entend. Je parle, donc j'interviens.

C'est dire que j'interviens sur les ondes de Radio-Canada depuis maintenant 30 ans. Voyez la date : 1955. J'ai traversé cette fameuse révolution culturelle en parlant aux gens d'ici et avec eux; j'ai vécu au micro et devant les caméras cette période de bouleversements, notamment dans l'usage de la langue. Je me souviens dans les années 50, le Québécois moyen, l'homme de la rue, était paralysé par le microphone que je lui tendais; il demeurait à peu près muet, sauf exception plutôt rare. Tandis que les autres, les "instruits", s'exprimaient surtout d'une façon empruntée et avaient tendance à s'enfarger dans les fleurs du tapis linguistique. Puis 60 arriva, ouvrant toutes les écluses, idéologiques et linguistiques. Car, n'est-ce pas, il fallait bien les mots pour le dire. Le Québécois se mit à parler, parfois correctement, mais surtout n'importe comment, tout croche, en criant, en jurant, mais enfin il s'exprimait! Le joual prenait le mors aux dents, tant et si bien qu'au début des années 60, quand j'allais faire des interviews dans la rue, on ne me fuyait plus, on m'envahissait, on sollicitait le micro, et on gueulait. Nous venions de trouver la parole. Langue bâtarde, limitée, je dirais langue négative. Mais passons, car nous en sommes aujourd'hui, paraît-il! à ce que l'on pourrait appeler "le français du Québec". Idéalement, c'est d'abord du français dans sa structure, dans ses mots aussi, avec des variantes locales. C'est une langue qui s'assume, qui vit intensément, qui exprime le réel, et qui sait s'interroger. C'est celle que nous voulons parler, dans les médias, mais avec prudence, car elle est aussi pleine d'interférences venues de la stratosphère anglophone qui perturbe aujourd'hui toutes les langues de la planète.

Comment avons-nous traversé cette tempête, à la radiotélévision? Comme l'ensemble de la population, me semble-t-il, avec en plus, la conscience d'une lourde responsabilité linguistique. Certains ont paniqué, refusant d'improviser au micro, de parler. Ils se sont retranchés

derrière la sécurité du texte écrit. Ils sont demeurés les lecteurs qu'ils avaient toujours été. D'autres ont plongé tête première, car la télévision, contrairement à la radio, tolère moins la lecture du texte. Elle se veut plus décontractée ou spontanée. Il ne s'agit plus de lire un texte comme nos vieux maîtres de la radio le faisaient, après l'avoir annoté, indiquant les accents toniques, les pauses, les modulations de la voix. Il faut plutôt, comme le fait aussi la radio aujourd'hui, parler, il faut causer. Mais en respectant le code, en sachant ce que l'on dit, ce qui équivaut à parler correctement.

Notre intervention à nous, les communicateurs, c'est à mes yeux l'emploi le plus correct, le plus clair et le plus vivant possible du français d'ici. Ce français, s'il est d'ici, communiquera avec les gens d'ici, et s'il est français, sera compris dans l'ensemble de la francophonie. Ca paraît simple, mais pour le communicateur, c'est compliqué. A cause de l'évolution constante du français, langue vivante qui, paradoxalement, subit une anglicisation accélérée en France alors qu'a lieu ici la grande tentative de redressement. Nous nous demandons souvent que dire? comment le dire? C'est ici que l'intervention extérieure, celle des spécialistes de la langue nous est essentielle; car vous comprendrez que ce n'est pas sur la ligne de feu que l'on a le loisir d'analyser le manuel de stratégie! La réflexion à plein temps sur la question, notamment celle du Comité de linguistique de Radio-Canada, nous est précieuse, m'est précieuse depuis toujours, et je souhaiterais que tous les communicateurs lisent régulièrement vos bulletins; ce qui vous éviterait de répéter si souvent les mêmes remarques suite aux quelques mêmes fautes qui reviennent toujours. Ce qui prouve que même dans cette maison qui, en quelque sorte fixe la norme de la langue d'ici, il y a des communicateurs qui attachent peu d'importance à leur premier outil de travail, à la langue qu'ils parlent. Comment se fait-il?

Je crois que la réponse se trouve hors nos murs. Permettez-moi de citer un paragraphe tiré d'un texte d'un journaliste d'expérience, qui n'est pas ici un inconnu, Camil Chouinard. Il écrivait récemment : "Les journalistes sortent de

nos universités avec un français truffé d'anglicismes, de barbarismes. Bien souvent, ils éprouvent de la difficulté à s'exprimer dans une langue claire. [...] C'est dans la pratique de son métier que le nouveau journaliste de chez nous essaiera d'améliorer son langage parlé ou écrit." Je serais tenté de demander comment l'université peut donner des diplômes à des étudiants qui ne possèdent pas leur premier outil de réflexion et de communication, leur langue; et a fortiori, si ces étudiants s'engagent dans la communication! Je ne m'étonne plus, alors, de constater que ceux qui les écoutent, ces communicateurs, parlent, eux aussi, entre deux langues.

Je suis convaincu que l'intervention la plus urgente et la plus fondamentale, que l'intervention essentielle doit venir de tout le réseau de l'enseignement, depuis l'école primaire jusqu'à, et y compris, l'université. Car tous les Québécois, des plus primaires aux plus scolarisés, sont actuellement victimes de cet état de choses. Comment pourrions-nous donc jouer l'étonnement, quand un rapport du Conseil de la langue française nous apprend que "plus du quart des jeunes croient que vivre en français n'est pas nécessaire à leur épanouissement personnel"?

On dit aussi que la langue parlée s'améliore tandis que se détériore le français écrit. Peut-être. Mais j'ai plutôt l'impression que le petit nombre de jeunes qui savent ce qu'ils disent quand ils parlent français, le disent mieux que leurs aînés d'il y a 20 ans. Avez-vous déjà écouté la masse des jeunes, dans la rue ou dans les médias? Et même une certaine élite intellectuelle? Comme ce jeune poète et critique, qui peut écrire correctement sur la poésie et en poésie, qui lors d'une interview radiophonique, à peine audible tant il a la bouche molle, parle vaguement d'une escalier qui conduit à une avion en pluss' de d'ça (c'est son expression) inspire son discours de la scientificité littéraire la plus structuraliste et deleuzienne. Comment peut-on créer, en poésie, et se prétendre aussi théoricien du texte quand on méprise à ce point la langue, les mots?

Et encore, le discours le plus bloqué et le plus insignifiant

(au sens premier du mot) que j'ai entendu de toute ma carrière, c'est un sociologue qui me l'a tenu, au micro. Ce docteur d'université exposait sa thèse dans un français plus qu'approximatif, semé d'expressions jouales, et ornementé d'un vocabulaire à la mode qui ne voulait rien dire hors de certaines chapelles.

Voilà deux exemples extrêmes, bien sûr, mais je les ai vécus à la radio et ils représentent une partie de notre réel : l'instruit qui ne peut ou ne veut pas parler correctement sa langue. Et c'est ainsi que la radiotélévision est le miroir de notre réalité linguistique. Et qu'elle intervient dans la langue de toute la population. J'en conclus qu'il faut redresser l'enseignement du français, et à tous les niveaux. Voilà tout un programme! Heureusement pour moi , ce n'est pas le mien.

INTERVENTIONS

Intervention

HENRI BERGERON

Société Radio-Canada

Une distinction s'impose entre le langage "outil" du parleur professionnel ou public et le langage "matériau" du romancier, du poète, du dramaturge ou de toute personne que se livre à une expression personnelle.

Le respect du code est plus évident dans le premier que dans le second. Le parleur professionnel se doit donc de faire une démarche personnelle, de nature culturelle et sociale, qui lui permettra d'affirmer l'importance de son langage parmi les moyens qu'il possède ou qu'il devrait posséder pour pratiquer son métier. Reconnaissant qu'il joue un rôle d'intermédiaire entre les événements, les êtres et les choses qu'il met en relation avec le public qu'il a pour mission de former, d'informer ou même de divertir, il aura tôt fait de valoriser son langage, de se rendre compte de son rôle d'agent socioculturel, d'agent de changement dans sa collectivité. Cette prise de conscience doit donc être le moteur de sa propre formation générale et langagière. Il faut éviter à tout prix le moule qui ne pourrait l'acheminer que vers la négation de sa propre personnalité.

Intervention

ANDRÉ KHORDOC

Service de traduction, Société Radio-Canada, Ottawa

Je m'oppose à la récupération idéologique du parler.

Je veux bien que l'on parle de norme ou d'usage "québécois", mais je trouve assez triste que l'on abandonne le qualificatif "canadien" en ce qui concerne le langage.

Sur le plan politique, il existe effectivement une entité québécoise; mais en termes sociolinguistiques, il serait plus près de la réalité de parler du "(français) canadien", plutôt que du "(français) québécois".

Pourquoi constamment céder du terrain? Pourquoi se laisser acculer à ses derniers retranchements en matière de désignation? Si l'on peut comprendre les raisons pour lesquelles les "Canadiens" (ou Canayens) sont devenus les "Canadiens français" et même à la rigueur, sont devenus les "Québécois", on ne peut s'empêcher de trouver absurdes ceux qui vont plus loin et adoptent le qualificatif bien naturel de "Québécois français". Parallèlement, pourquoi marginaliser le bon million de Canadiens français hors Québec en décrétant l'existence (factice) d'un français "québécois"? Pourquoi imposer le carcan de l'idéologie à la désignation d'une réalité strictement sociolinguistique que

l'on ne peut appeler que "canadienne"? Que l'on mette fin aux aspects "paroissiaux" les plus flagrants de l'impérialisme québécois "de clocher" sur tout ce qui est francophone dans ce pays - que le Québec se contente d'offrir une norme sur ce continent, sans imposer également l'appellatif "québécois" sur absolument tout!